

# EPOL

# Epops

57 / 1-2003



SEPOL



Revue des naturalistes du Limousin

DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Régis Coutant

RÉDACTEUR EN CHEF :  
Askolds Vilks

CONCEPTION GRAPHIQUE :  
Rolan Dropsy  
3ugenia G.  
( utopia.uterina@free.fr )

PHOTO DE COUVERTURE :  
Christophe Mercier

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :  
S. Morelon, J. Roger, F. Blondeau, A. Virondeau,  
E. Duverdier, R. Coutant, P. Boulesteix, J.M.  
Bienvenue, P. Hubert, R. Dohogne, Y. Grugier, I.  
Charissou, F. Leblanc, M. Barataud, P. Précigout.

**EPOPS**  
la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la **Société pour l'Etude  
et la Protection des Oiseaux en Limousin**

SIÈGE SOCIAL :  
11, rue Jauvion  
87000 Limoges.  
TÉL : 05 55 32 20 23  
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :  
[www.sepol.asso.fr](http://www.sepol.asso.fr)  
[sepol@sepol.asso.fr](mailto:sepol@sepol.asso.fr)

INFORMATIONS ORNITHOLOGIQUES :  
05 55 34 12 48

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :  
Membres bienfaiteurs : 50 €  
Membres actifs : 18 € + 14 € d'abonnement.  
Conjoint : 11 €  
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.  
Abonnement seul : 16 €  
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS  
EPOPS ne publiant que des articles signés,  
les auteurs conserveront l'entière respon-  
sabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 600 exemplaires - Dépôt  
légal à parution - ISSN 1148-4500 -  
Numéro de Commission Paritaire 72482

# sommaire

EPOPS N° 57 // 1 - 2003

4 34 40

La "Huppe"  
la Sepol en Espagne  
/ résumés CA /  
résumé AG

La "Rapiette"  
histoire de lézard / une nou-  
velle espèce de chauve-souris /  
enquête reptiles / hibernation  
chiroptères / triton albins

La loutre en Limousin

## Un printemps hésitant

**EPOPS**  
**Edito**

Les premiers beaux jours de mars nous l'avaient annoncé, le printemps est de retour, et votre revue EPOPS avec. Et, comme nombre d'entre vous, j'attends chaque année les deux avec impatience. Mais, n'oublions pas trop vite l'hiver dernier. Il nous aura réservé de bonnes surprises comme malheureusement de bien moins bonnes.

Le bon côté de l'hiver aura été son lot d'observations décrit dans "brèves au vol" ou des moments importants de la vie de la SEPOL comme l'assemblée générale et les cinquièmes rencontres ornithologiques de décembre dernier. J'y ajouterai le succès important remporté par nos diverses animations dominicales, mensuelles ou notre périple en Belgique, sans oublier la remarquable action des nuits de l'alouette.

44

Hivernage du  
Grand cormoran

48

Cas de rage  
chez les  
chauves  
souris

54

La linotte  
mélodieuse en  
Limousin

56

En bref

58

Dénombrement  
des oiseaux d'eau

66

Brèves au vol

74

Revue des  
revues

Une autre satisfaction et non des moindre, est l'arrivée au sein d'EPOPS de la "Rapiette". Ces pages, désormais dévolues au Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) a qui nous souhaitons la bienvenue, montrent qu'EPOPS mérite plus que jamais le titre de revue des naturalistes du Limousin.

Autre bonne nouvelle au sortir de l'hiver, le lancement de la grande enquête SEPOL 2003, nom de code " Coucou as-tu vu la huppe ? ". Il s'agit pour tout un chacun de nous signaler dans les délais les plus brefs (via notre téléphone ou notre site internet) son premier contact avec l'une ou l'autre de ces deux espèces. Au delà d'un objectif de vulgarisation auprès du grand public, cette action nous permettra d'affiner nos connaissances sur les dates et les voies de retour de ces oiseaux dans notre région, arrivée que vous pourrez suivre quotidiennement sur le site SEPOL.

Mais cet hiver n'aura pas été toujours rose (ou blanc). Il a même été plutôt sombre sur les plages du littoral européen. Deux ans après l'Erika, les oiseaux paient encore un lourd tribut au lobby pétrolier et à l'inaction de nos dirigeants. Reconnaissons tout de même que cette inaction n'est pas toujours de mise pour notre nouvelle

Ministre de l'Ecologie : citons ici le reclassement de trois espèces de mustélidés en espèces nuisibles, la promulgation d'énormes dates de fermeture de la chasse aux migrateurs non conformes à la directive européenne (depuis abrogées en grande partie par le Conseil d'Etat), la remise en cause récente du Conseil National de la Protection de la Nature et du fonctionnement du Museum National d'Histoire Naturelle (accusé de prendre en compte les données naturalistes émanant des associations), sans parler de la disparition prochaine des aides aux postes dits "emplois jeunes"... Le ciel printanier et estival risque donc de tourner au gris pour le monde naturaliste et le travail qu'il fournit. Quel paradoxe dans un pays où le Président de la République, au lendemain de sa réélection, faisait de l'écologie un de ses chevaux de bataille.

Mais arrêtons là les pensées pessimistes pour rechausser les jumelles et s'armer d'un carnet afin d'aller rechercher notre première huppe, entendre notre premier coucou car le printemps est là, profitons en.

RÉGIS COUTANT, PRÉSIDENT SEPOL

Par Anthony Virondeau.

# LA SEPOL EN ESPAGNE

SÉJOUR DANS LE DELTA DE L'ÈBRE DU 8 AU 12 MAI 2002.

Le delta de l'Ebre se situe en Catalogne, au Nord-Est de l'Espagne. Il s'agit de la plus grande zone humide de cette région, et l'une des plus étendues du pays, après le delta du Guadalquivir en Andalousie. Refuge d'une multitude d'espèces animales et végétales, et paradis pour les oiseaux, les espagnols en ont fait un parc naturel.



### Mercredi 8 mai.

Après un long voyage sous la pluie, les Sépoliens arrivent enfin, voiture après voiture, dans le delta. Au premier abord, quitter notre Limousin pour trouver la pluie en Espagne, nous pouvons nous demander si cela en vaut vraiment la peine. D'autant plus qu'il est tombé en Catalogne autant d'eau aujourd'hui que sur les deux derniers mois. Bref, ce sont carrément des inondations. Mais après tout, une zone humide inondée possède l'avantage de rester une zone humide, et Stéphane - organisateur et guide de ce voyage - sait que, malgré tout, les oiseaux seront au rendez-vous. En effet, dès notre arrivée au camping de Ryumar, il suffit de lever les yeux pour admirer les Goélands d'Audouin (*Larus audouinii*). Le delta abrite d'ailleurs la plus grande colonie mondiale de cette espèce, dont l'aire de répartition se

situe en Méditerranée. Toujours dans le camping, des Chevaliers sylvains (*Tringa glareola*) sont en halte sur... le terrain de foot détrempé, et à quelques mètres des bungalows, un Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) se nourrit dans les marais. Après cette mise en bouche, il est temps de prendre un repos bien mérité.

### Jeudi 9 mai.

Première constatation, le temps est toujours aussi maussade, et les vêtements imperméables sont de rigueur. Direction "El Canal Vell" et ses observatoires, au nord du delta. Dès notre arrivée, un coup de fil de Régis (pas le grand Régis secrétaire de la SEPOL) nous apprend que ses deux colocataires l'ont malencontreusement enfermé à l'intérieur du bungalow, et qu'il apprécierait que nous venions le chercher. Je ne citerai pas les noms des deux fautifs (d'autant plus que suis l'un d'entre eux), mais ils ont comme excuse la précipitation du départ, tout le monde étant pressé de découvrir les oiseaux du delta. Après une franche rigolade et une fois le problème réglé, nous accédons enfin aux observatoires. Un grand plan d'eau s'offre à nos yeux, entouré d'une magnifique végétation palustre. Plus

d'une centaine de Nettes rousses (*Netta rufina*) y côtoient sur l'eau une multitude d'autres espèces telles que Grèbes  
h u p p é s



(*Podiceps cristatus*), Grèbes castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), Foulques macroules (*Fulica atra*), Canards colverts (*Anas platyrhynchos*) et autres Gallinules poule d'eau (*Gallinula chloropus*). Les zones moins profondes sont le domaine des Flamants roses (*Phoenicopterus ruber*), des Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) et pour-près (*Ardea purpurea*), des Crabiers chevelus (*Ardeola ralloides*) et des Aigrettes garzettes (*Egretta garzetta*). L'eau est continuellement survolée ; Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) - une colonie est installée sur l'étang - , Goélands leucophées (*Larus michahellis*) et d'Audouin (*Larus audouinii*), Guifettes moustacs (*Chlidonias hybridus*), Sternes naines (*Sterna albifrons*) et hansels (*Sterna nilotica*), Busards des roseaux (*Circus aeruginosus*) et Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) se mélangent pour former un splendide ballet aérien. Et sur les berges, Echasses blanches (*Himantopus himantopus*), Chevaliers gambettes (*Tringa totanus*) et Barges rous-ses (*Limosa lapponica*) cherchent leur pitance devant un Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) et des Hérons garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) parfaitement indifférents. Les quelques gouttes de pluie qui tombent ne gâchent en rien notre plaisir. A quelques mètres des deux observatoires, un oiseau de belle taille, aussi magnifique qu'étonnant, sort de la végétation : une Talève (Poule) sultane (*Porphyrio porphyrio*)! Quelques instants après, c'est au tour d'une femelle de Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) de se laisser admirer. Bihoreaux gris (*Nycticorax nycticorax*), Cisticoles des joncs (*Cisticola juncidis*) et

Bruants des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) sont eux aussi tout près de nous tandis que la Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) participe à l'ambiance sonore. Et pour couronner la matinée, un Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*) passe non loin de nous, de son vol mêlant plané et battements d'ailes.

L'après-midi, la partie sud du delta est au programme. Il nous faut donc traverser l'Ebre, le fleuve scindant la zone en deux. La caravane "Sépolienne" a donc recours au bac pour traverser. Et le bac espagnol, c'est marrant ! En effet, là où la raison voudrait qu'on limite le nombre de voitures sur l'esplanade flottante, nos amis espagnols en rajoutent encore 4 ou 5. Caché dans les rives boisées du fleuve, le Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) apprécie. Le premier site visité, "L'Encanyissada", est un magnifique espace protégé doté là encore de beaux observatoires. Il s'agit d'un immense étang bordé de très grandes





roselières et de diverses petites pièces d'eau. Les Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*), dont une colonie occupe un îlot au milieu de l'étang, se chargent de l'animation. Deux Grandes Aigrettes (*Ardea alba*) sortent leur long cou des roseaux, comme pour signaler leur présence aux rares bipèdes incapables de survoler la végétation (nous!). Quelques Canards chipeaux (*Anas strepera*) se reposent sur l'étang, en compagnie des inévitables Nettes rousses (*Netta rufina*). Crabiers chevelus (*Ardeola ralloides*) et Blongios nains (*Ixobrychus minutus*) sont tout proches. Le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) pousse ses cris caractéristiques, masquant un bref instant l'inimitable Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) et la Locustelle lusciniôïde (*Locustella luscinioides*). Pour le reste, les espèces observées ce matin sont toujours présentes. Et puis tout s'emballe. Deux très grandes sternes au vol lourd entrent en scène. Leur énorme bec rouge ne laisse aucune ambiguïté sur leur identité. Ce sont des Sternes caspiennes (*Sterna caspia*), de passage dans le delta, au grand désespoir (on les comprend) des poissons! D'autres individus sont observés dans d'excellentes conditions,

d'autant plus que le soleil daigne enfin se montrer. Avec comme toile de fond les montagnes catalanes - nous sommes dos à la côte - surplombées de l'astre tant espéré, c'est le bonheur. Et, sous cette lumière magnifique, un Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) fait son apparition (sympa cette sortie ornitho!). Comme c'est la tradition chez cet oiseau, il ne tarde pas à prendre un poisson...et à se retrouver poursuivi par une foule de laridés en délire (avec mention opiniâtreté aux mouettes). Nous quittons ces lieux enchanteurs pour la réserve de "La Tancada", côtoyant la côte méditerranéenne. Si l'eau est toujours présente, la zone est néanmoins plus aride, laissant apparaître de nombreux cordons de sable. Face à la zone protégée, des piscicultures sont revêtues de filets anti-hérons. Et sous les filets...des Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) astucieux font bombance! Il y a de quoi rire. D'autant que sur les berges, Hérons pourprés (*Ardea purpurea*), Aigrettes garzettes (*Egretta garzetta*) et Crabiers chevelus (*Ardeola ralloides*) attendent leur tour. Les marais avoisinants hébergent de nombreux limicoles: Chevaliers gambettes

(*Tringa totanus*), Barges rousses (*Limosa lapponica*), Echasses blanches (*Himantopus himantopus*), Avocettes élégantes (*Recurvirostra avosetta*), Grands Gravelots (*Charadrius hiaticula*), Gravelots à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), un Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) et un Bécasseau variable (*Calidris alpina*). Comme à leur habitude, les Bécasseaux sanderlings (*Calidris alba*) squattent la plage de sable fin, survolée par un Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*). En l'air, nous retrouvons cette même diversité. Goélands railleurs (*Larus genei*) et Guifettes noires (*Chlidonias niger*) viennent s'ajouter à notre liste déjà longue. Un îlot dans les marais sert de reposoir à des sternes, dont quelques caspiennes (*Sterna caspia*). A plus d'un kilomètre, un petit faucon sombre fait du surplage. Alertés en arrivant sur le site, par des collègues, qu'un Faucon kobez traîne dans le secteur, nous implorons l'oiseau de

Echasse Blanche / Emeric Duverlier



s e  
 r a p -  
 procher...  
 mais en vain.  
 Peu avant notre  
 départ, une ren-  
 contre nous amène  
 à descendre  
 quelque peu de  
 notre nuage. Il  
 s'agit d'un  
 vieux pêcheur.

Ce dernier se plaint de ne plus reconnaître son delta largement transformé par les activités humaines. Il nous dit avoir constaté une chute importante des populations d'oiseaux nicheurs sur les trente dernières années, ce qu'il impute à la raréfaction des poissons et autres batraciens, à la pollution des milieux... Je suis agréablement surpris du contraste saisissant avec certains pêcheurs limousins pour qui abondance d'oiseaux piscivores signifie disparition du poisson (dédicace aux amoureux des cormorans...). Enfin, il est temps pour nous de plier les longues-vues, et de rallier un "bon p'tit resto". Pour l'anecdote, une mare voisine de l'établissement, grillagée et appartenant à un particulier, abrite une diversité incroyable de canards. Et même lorsque l'on n'affectionne pas l'observation des oiseaux captifs, avouez que voir un mâle de

Fuligule morillon couché contre un mâle de Fuligule à bec cerclé, à un mètre d'un mâle de fuligule nyroca et à trois mètres de soi, sans parler des douze autres espèces, c'est étonnant! Bref, la soirée se termine dans la convivialité et la bonne humeur, chacun estimant avoir passé une bonne journée.

**Vendredi 10 mai.**

La matinée est consacrée à la découverte des marais situés derrière le camping. La météo s'est nettement améliorée. Le paysage est du même type que le dernier site visité la veille. En effet, la côte est à quelques dizaines de mètres, et les parties inondées cèdent peu à peu la place aux dunes de sable - connues sous le nom de "tores" et "muntells" dans la région - plus

ou moins végétalisées. Nous sommes accueillis par la remuante Alouette pipolette (*Calandrella rufescens*), dont l'identification demande un peu de patience. Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), lui, ne semble guère apprécier notre irruption dans son territoire. De nombreux Tariers des prés (*Saxicola rubetra*) s'accordent une pause avant de repartir en migration. Une Bondrée apivore, posée sur un arbre, semble dans le même cas. Et non loin de là, des Tourterelles des bois (*Streptopelia turtur*) se roulent de plaisir dans le sable chaud. Parmi les nouvelles espèces contactées, citons également une discrète Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) et une belle Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), plus disposée à prendre la pose. La pluie des jours passés a considérablement augmenté le niveau de l'eau, et il nous faut réaliser un grand détour pour arriver à l'observatoire qui nous paraissait si proche du camping. L'heure du repas arrive vite. Les rares "ornithos bottés" tentent la traversée des zones inondées. Encouragés par la perspective de l'apéro, trois autres traversent eux aussi, pieds nus et l'eau jusqu'aux cuisses (je ne citerai pas de noms, d'autant plus que...). De retour au camping, nous n'arrêtons pas nos observations pour autant. Ici, les moineaux côtoient les Cochevis huppés (*Galerida cristata*) et le "banal" Etourneau est unicolore (*Sturnus unicolor*). André, qui a vite compris que le terrain de foot était un haut lieu de l'ornithologie espagnole, nous débusque enfin l'espèce tant attendue. Deux Glaréoles à collier (*Glareola pratincola*) sont posées au milieu du terrain. Une bande de supporters ne tardent pas à s'agglutiner autour des longues-vues. Pour finir, les deux stars s'envolent, nous permettant d'observer le brunroux sous leurs ailes. En l'air, cet oiseau très aérien fait preuve d'une élégance et d'une agilité fascinantes.

Stéphanie Morelton



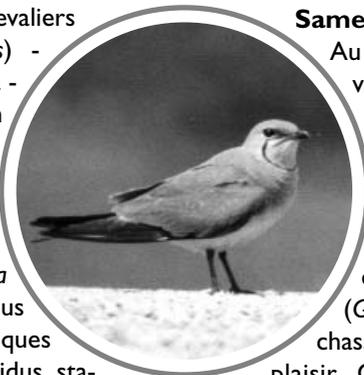
Encore sous le charme, nous quittons le camping en ce début d'après-midi pour le sud du delta, sous un ciel redevenu nuageux. Après le passage obligé sur le bac, une partie du groupe s'arrête devant des rizières vidées de leur eau. Vu de loin, elles paraissent dépourvues de toute vie. Mais de plus près, les limicoles y fourmillent : Bécasseaux cocorlis (*Calidris ferruginea*), maubèches (*Calidris canutus*) et minutes (*Calidris minuta*), Grands Gravelots (*Charadrius hiaticula*), Chevaliers aboyeurs (*Tringa nebularia*) et Chevaliers gambettes (*Tringa totanus*) sont en plein repas. Un peu plus loin, les rizières remplies accueillent de nombreuses Echasses blanches (*Himantopus himantopus*) - jusqu'à 38 ensemble - tandis que les Sternes hansels (*Sterna nilotica*) et naines (*Sterna albifrons*) rivalisent d'adresse avec les Guifettes moustacs (*Chlidonias hybridus*). Nous rejoignons ensuite le reste du groupe à l'observatoire de "L'Alfacada". Etangs et roselières y abritent les espèces déjà observées la veille, dont la Talève sultane (*Porphyrio porphyrio*), toujours aussi étonnan-

te. Nous retournons voir les limicoles. Au cours de nos nombreux arrêts sur la route, nous manquons d'oublier Régis au bord de celle-ci (décidément). Mais ces multiples pauses nous permettent d'observer quelques rares Ibis falcinelles (*Plegadis falcinellus*). Et dans la famille "bec incurvé", quelques Courlis cendrés (*Numenius arquata*) et corlieux (*Numenius phaeopus*) sont aussi de la partie. En fin d'après-midi, quelques irréductibles s'attardent sur un site proche du lieu-dit "Els Muntells", toujours dans le sud-est du delta. Et là, dans la clarté faiblissante de cette fin de journée, un oiseau aux contrastes saisissants apparait. Queue blanche, ventre noir, couvertures alaires blanches et couvertures sous-alaires noires. Il s'agit de la Guifette leucoptère (*Chlidonias leucopterus*), petite merveille de passage en Espagne. Le site abrite également plus d'une centaine de Hérons gardeboeufs (*Bubulcus ibis*), toujours autant d'Echasses blanches (*Himantopus himantopus*) et de nombreux Chevaliers gambettes (*Tringa totanus*) - l'espèce niche dans le delta - parmi lesquels se trouve un Combattant varié (*Philomachus pugnax*). Toujours motivés, nous partons à la rencontre des Glaréoles à collier (*Glaireola pratincola*). Finalement, nous nous approchons à quelques mètres de plusieurs individus stationnant sur le sable. Et bien croyez-moi, une glaréole à moins de vingt mètres dans l'excellente longue-vue de Gilles, au gros-

sissement 60 ( pour le portrait), ça déménage! Merci Gilles. Satisfaits, nous pouvons enfin rentrer nous coucher.

Cette deuxième journée dans le delta nous permet de mieux en cerner les paysages. Force est de constater qu'une majeure partie du delta est occupée par les rizicultures, ensemble de bassins peu profonds, aux formes géométriques, séparés les uns des autres par de petites digues de terre. Si les Guifettes moustacs (*Chlidonias hybridus*) et les Echasses blanches (*Himantopus himantopus*), omniprésentes, semblent se satisfaire de ces milieux, les zones préservées montrent un tout autre visage. Certaines sont une mosaïque de plans d'eaux entourés de roselières. D'autres, plus proches du littoral, rassemblent marais et dunes. La végétation y est mieux adaptée à l'aridité. Enfin, les seules zones boisées sont les rives de l'Ebre. En définitive, malgré la forte anthropisation de ses milieux, le delta héberge une biodiversité saisissante.

Glaréole à collier / Régis Rouet



**Samedi 11 mai.**

Au vu des observations de la veille, le groupe prend la direction d'"Els Muntells". Le temps est enfin de la partie. Si notre guifette a déserté les lieux, le site n'en garde pas moins son intérêt. Une dizaine de Glaréoles à collier (*Glaireola pratincola*) est en chasse, pour notre plus grand plaisir. Quelle légèreté! Et quelle vitesse! Le groupe se disperse petit à petit. Jean-Claude et moi-même nous attardons sur des alouettes posées devant nous, sur

le chemin. Ce sont des Alouettes calandrelles (*Calandrella brachydactyla*), très occupées à parader. Non loin de là, plusieurs Huppes fasciées s'offrent à nos regards. Laridés, limicoles et autres ardéidés sont toujours aussi présents. Finalement, après avoir salué monsieur Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), nous quittons le site pour des observatoires déjà visités la veille. Au bout de quelques minutes, une question nous vient à l'esprit. Mais où est donc passé Régis? La dernière fois qu'il a été vu, il tirait le portrait d'une mante, et c'était plusieurs heures auparavant! Stéphane, contraint de revenir sur le dernier site, le retrouvera immobile au milieu des marais, à l'affût, appareil photo en main...



Goéland d'Audouin / Stéphane Morelon



Empuse / Régis Rouet

Le groupe, à nouveau réuni, s'arrête sur la plage pour un pique-nique. Ah...les vacances ! Certains sortent pâté et autres denrées arrivés tout droit de notre Limousin. Car le pique-nique est avant tout un moment de partage. Et Louis, "benjamin de la troupe", l'a bien compris et assaisonne nos sandwiches de délicieux sable fin! Après tant de patience, il a bien le droit de s'amu-

ser lui-aussi. Personnellement, je trouve ça drôle, mais pas son papa et sa maman... Quant au chef-guide-organisateur-sauveteur - Stéphane - il a même pensé au mouton! Après cet excellent

moment, un arrêt à la réserve toute proche de "La Tancada" nous permet d'approfondir notre connaissance des sternes. En effet, sur deux bancs de sable voisins se trouvent des Sternes pierregarins (*Sterna hirundo*), naines (*Sterna albifrons*), caugeks

(*Sterna sandvicensis*), hansels (*Sterna nilotica*) et quatre majestueuses caspiennes (*Sterna caspia*). Sans commentaire. L'après-midi se poursuit dans les observatoires. Nous y retrouvons une multitude d'espèces déjà vues. L'heure tournant, nous nous rendons au port de San Carlos de la Ràpita, au Sud du delta, pour le retour des bateaux de pêche. N'ayant peur de rien (et surtout pas du ridicule), je pointe ma longue-vue sur un Goéland d'Audouin (*Larus audouinii*) perché sur un lampadaire à quelques mètres de nous. Ainsi, nous pouvons mieux observer la goutte d'eau qui perle de son splendide bec rouge. Un moment plus tard, nous apprenons que les chalutiers ne sortent pas le samedi! Nous nous contenterons d'un Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*). Après un petit verre comme consolation, retour au camp de base. Un rapide repas, et certains, profitant du peu de temps restant, retournent aux observatoires de "Canal Vell" visités le premier jour. En effet, l'absence de Butor étoilé ou de Hibou des marais à notre carnet de notes nous contra-



rie et fait peser une atmosphère de doute sur la crédibilité de Stéphane. Mais il n'a pas dit son dernier mot. Trois Bihoreaux gris (*Nycticorax nycticorax*) sortent des buissons devant nous. Jusque là, rien d'extraordinaire. Encore quatre. Puis trois. Et deux nouveaux. Cela n'arrête pas. Au total, plus d'une quarantaine de bihoreaux quitteront les buissons devant nous ! Stéphane aurait-il placé des caisses remplies de bihoreaux devant l'observatoire ? Cela ne nous étonnerait pas de sa part. Dans le doute, avouons malgré tout que c'était bien sympa. Lorsque la nuit se fait trop sombre, nous décidons enfin de rentrer. C'est alors qu'un "ouorr" sourd et grognant provenant de la roselière se fait entendre, à intervalles réguliers. Puis un peu plus loin, un Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) passe en vol. Était-ce lui ? Le dernier oiseau observé du séjour sera finalement un Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) posé sur le chemin. En rentrant au camping, le groupe d'irréductibles se rend dans un des seuls bungalows où personne ne dort, pour tenter d'identifier à l'aide d'un CD l'oiseau entendu quelques minutes avant. Mis à part les trois habitants du lieu, l'horreur gagne tout le monde à la vue du sol quelque peu boueux et de la table pas débarrassée depuis... un bon moment ! L'absence de présence féminine dans ce bungalow y serait-elle pour quelque chose ? Comme à mon habitude, je ne citerai pas de nom (...). Malgré tout, le chanteur paludicole est identifié : c'était bien le blongios.

### Dimanche 12 mai.

Les premières voitures quittent le camping bien avant le lever du soleil. Une longue route nous attend. Certains s'arrêteront dans le parc naturel d'Aiguamolls, dans la baie de Rosas à quelques kilomètres de la frontière. Les marais qui s'y trouvent abritent de nombreuses Cigognes blanches (*Ciconia ciconia*) et, à cette époque, des cigogneaux. Nous pourrions y observer de nombreuses espèces dont le splendide Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), le non moins superbe Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*), le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) ou encore de nombreuses Bondrées apivores (*Pernis apivorus*) en migration. C'est demain au boulot que ce sera le plus dur !

Tout d'abord un grand merci à Stéphane pour l'organisation de ce séjour rempli d'oiseaux. Merci également à tous les conducteurs de notre "caravane ornithologique". Ce voyage aura été aussi enrichissant que convivial...à quand le prochain ?

# COMPTES RENDUS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Par Stéphane Morelon.

## C.A. n° 1 du 04/12/2002

16 administrateurs et 2 salariés étaient présents

**Les postes du CA ont été répartis de la manière suivante :**

Président : R. Coutant // Secrétaire : S. Morelon // Trésorier : P. Boulesteix // Vice Présidents : B. Faurie (Corrèze), G. Pallier (Creuse) // Secrétaire adjoint : A. Virondeau // Trésorier adjoint : Ph. Hubert

### Postes thématiques :

Parlons d'oiseaux : R. Coutant, J.P. Gayaud, Y. Tuloup, S. Morelon // Bibliothèque : J.C. Langenbach // Rédacteur en chef d'Epops : Askolds Vilks // e-mail : P. Boulesteix // Gestion du stock : R. Coutant // Répondeur et Brèves au vol : A. Virondeau, J.C. Sautour, G. Dubois // Centrale : R. Gauthier, P ; Précigout, Ch. Mercier, B. Labidoire // Déléguée CREN : A. Doucelin // Calendrier : A. Doucelin et I. Pradier // Délégués LNE : I. Pradier, O. Eyraud.

Une réunion est organisée le 11 décembre avec le GMHL pour préparer l'inclusion dans Epops de textes du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin. Vous découvrez ces pages dans ce numéro dans la rubrique " la rapiète ".

Ce même jour une opération de rangement du local permet de redonner un peu de place à nos salariés. Force est de constater que nos locaux restent exiguës et plutôt mal adaptés.

Le courrier est occupé par :

- une lettre de la préfecture de Haute-Vienne signalant l'attribution de deux autorisations de tir sur le Grand Cormoran. (Voir article dans ce numéro) ; ainsi que pour information une autorisation de tir sur une buse particulièrement vindicative à Feytiat. (Le cas d'une buse attaquant les personnes avait déjà été constaté par la SEPOL, il y a une dizaine d'années). L'ONCF est chargé de la tuer.

- France Nature Environnement nous informe des dernières actualités concernant la mise en place de la convention collective qui concernera bientôt les salariés de la SEPOL .

- une demande de stage accordée à Anthony Virondeau qui fera son mémoire de maîtrise sur le Busard Saint Martin en Limousin.

- une convention d'échange de données entre le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin et la SEPOL.

- demande de préavis pour 7 fermes éoliennes.



## CA n°2 du 08/01/2003

12 administrateurs et un salarié étaient présents.

La SEPOL, ENL et LNE sont officiellement mandatés pour participer au comité de pilotage de mise en place de la réserve.

Un bureau d'étude a demandé un devis pour une étude d'impact relatif à l'élargissement de la RN 147.

## C.A. n° 3 du 06/02/2003

15 administrateurs, un salarié et 3 adhérents étaient présents.

Le courrier est occupé par :

- une association nous décrit un projet de complexe hôtelier qui nous semble particulièrement destructeur autour de l'étang de Fromental. Nous nous associons à leur action.

- le Conservatoire Régional des Espaces Naturels en Limousin nous informe qu'un STOC-EPS se monte dans la réserve naturelle de la tourbière des Dauges.

- l'association GAIA qui s'émeut de l'aménagement d'une partie des gravières de Larches (en Corrèze).

- nous recevons du Conseil Général de Haute-Vienne, le compte rendu succinct de la réunion où Jérôme a défendu nos projets pour 2003.

- Jacques Bourdarias nous demande de soutenir son projet de réserve naturelle volontaire. Ce que nous acceptons.

- la CAUE nous propose une réflexion sur le choix des végétaux afin de favoriser les oiseaux. Isabelle Pradier se charge de suivre ce dossier.

Un vote est organisé pour la mise en application individualisée de la convention collective dans laquelle doivent s'inscrire les postes des salariés de la SEPOL .

30 NOVEMBRE 2002 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEPOL 2002  
**UNE RUDE JOURNÉE**  
5<sup>ÈME</sup> RENCONTRE ORNITHOLOGIQUE

par : Régis COUTANT  
Jean-Michel BIENVENU,  
Pascal BOULESTEIX  
Philippe HUBERT  
Photos : P. BOULESTEIX.

Cette année, l'assemblée générale de la SEPOL se déroulait le 30 novembre dernier à Saint-Germain-Belles en Haute-Vienne. Précédée le matin d'une rencontre ornithologique, elle a réuni environ 70 sépoliens autour des habituels rapports moral, d'activité et financier. Elle a permis aussi à tous les présents d'apprécier les œuvres exposées : aquarelles de C. Faurie et photographies - diaporama d'O.VILLA.





### I. 5ème Rencontre ornithologique SEPOL:

Une quarantaine d'ornithologues des trois départements se sont retrouvés dans les locaux prêtés par le collège de St Germain les Belles pour échanger des informations sur trois sujets principaux : le suivi des dortoirs des Grands Cormorans, l'évolution de la nidification du faucon pèlerin en Limousin et le bilan de la première année de l'étude STOC EPS dans notre région.

### Suivi des dortoirs des Grands Cormorans (R GAUTHIER, coordinateur régional) .

Cette année encore, la SEPOL poursuivra l'étude coordonnée nationalement par L. MARION. Il s'agit de recenser le plus précisément possible les effectifs de Grands Cormorans hivernants dans notre région. Il est rappelé que ce recensement (tous les 15 du mois) n'a de valeur que s'il est effectué sur les lieux de dortoir des oiseaux afin d'avoir un aperçu global de la population. En effet, un cumul des oiseaux observés quotidiennement sur les lieux de nourrissage (comme l'ont récemment présenté les détracteurs de l'espèce lors des dernières commissions départementales " cormorans ") est dénué de signification car il prend en compte plusieurs fois les mêmes oiseaux.

Ce recensement est d'autant plus important que l'espèce est fortement décriée. Pour y participer, contacter le coordinateur régional.

### Evolution de la nidification du Faucon pèlerin en Limousin (1985/2002) (JM. BIENVENU) :

Si aujourd'hui l'espèce est présente sur nos trois départements, ce ne fut pas toujours le cas comme le prouvent les données extraites de la centrale ornithologique de la SEPOL.

Avant 1990, l'espèce n'est nicheuse qu'en Corrèze, principalement dans les gorges de la Dordogne.

La période 1990/1995 voit l'espèce se réinstaller en Creuse. Elle est aussi mentionnée en Haute Vienne.

De 1995 à 2000, les effectifs nicheurs augmentent sensiblement et l'espèce s'installe en Haute Vienne.

En 2002, avec au moins 20 couples nicheurs, la répartition régionale de l'espèce est donc devenue plus homogène. La vallée de la Dordogne au sud-est de la Corrèze reste le bastion de l'espèce qui semble poursuivre sa recolonisation vers le nord-ouest du Limousin.

### STOC EPS 2002 : premier bilan (P. BOULESTEIX, JM. BIENVENU) :

L'année 2002 a vu le démarrage du Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Ponctuels Simples. Cette étude, coordonnée nationalement par F. JIGUET, se déroule sous l'égide du Muséum National d'Histoire Naturelle. Elle a pour but de dénombrer les espèces communes par une méthode statistique.

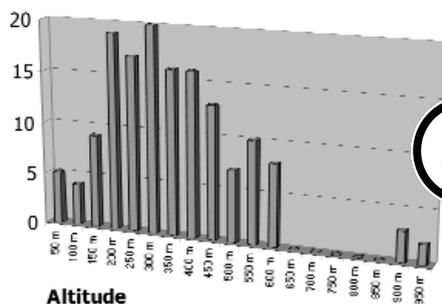
D'un protocole précis mais facilement accessible à tous, elle a vu plus d'une vingtaine de sépoliens y prendre part et débiter leurs travaux sur 40 carrés d'étude. Quelques 95 espèces ont été contactées.

Le programme STOC-EPS rencontre un vif succès auprès des ornithologues de la SEPOL.

Les quelques documents qui suivent dressent le bilan des deux premières années de prospection ; souvenez-vous que le programme n'a commencé officiellement qu'en 2002 et que seuls quelques carrés avaient été prospectés en 2001 par " quelques pionniers ".

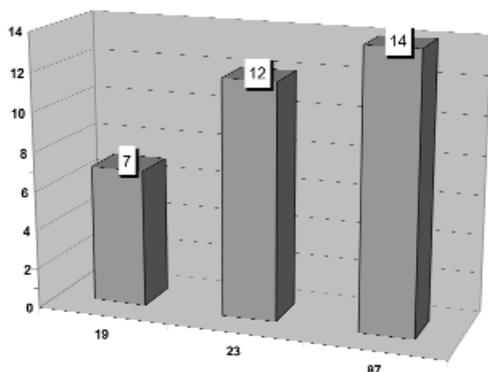
Les résultats seront présentés de manière spartiate mais nous l'espérons, de manière compréhensive.

## RÉPARTITION ALTITUDINALE

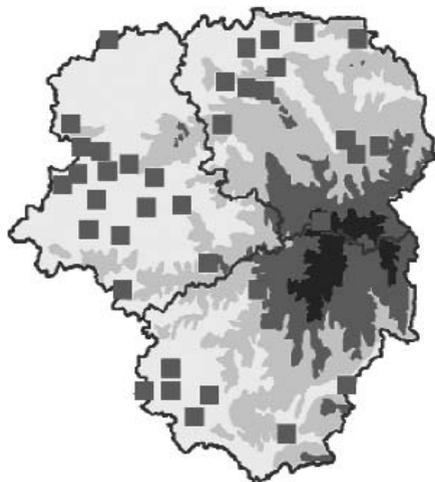


## Les carrés STOC-EPS

NOMBRE DE CARRÉS PROSPECTÉS PAR DÉPARTEMENT



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Nom	19	23	87
BIENVENU Jean-Michel		2	
BOULESTEIX Pascal			2
CAVALIN Pascal			1
CELERIER Jean-Michel			1
COLMAN David		1	
COQ Michel			1
CORIVEAU André	2		
COUARTOU Christian			1
CREMOUX Danielle	1		
DEPLACES Robert		1	
DOUCELIN Annick			2
DOUCELIN Christian			2
FAURIE Bernard	1		
FACQUET Philippe	1		
GARRET Serge		1	
GAUTHIER Robert	1		1
HUBERT Philippe	1		
LABIDOIRE Bruno			1
LABIDOIRE Guy			1
MARQUET Patrick		1	
MORELON Stéphane			1
NAUDON David			2
NAURON Pascal		1	
NORE Thérèse	2	1	
PALLIER Gilbert			2
ROBERT Sylvain		2	
TARAVAUD Eric		2	
VILKS Askolds			1
Répartition par département	9	14	17
Total		40	

## Milieux

Répartition des milieux dans les carrés

Milieu principal	A Forêt	B Buissons	C Palouses, marais et landes	D Milieux agricoles	E Milieux bâtis ou urbanisés	F Milieux aquatiques	G Fochers terrestres ou côtiers
Nombre de contacts	2885	458	294	7387	2221	525	36
Nombre de carrés	124	22	13	309	88	21	2
Moyenne nombre de contacts	23,27	20,82	22,62	23,91	25,24	25,00	18,00
Rang	4	6	5	3	1	2	7

## Les espèces

Toutes les espèces contactées avec le nombre de carrés de contact

Espèce	19	23	87	Total
Accenteur mouchet	5	8	10	23
Aigrette garzette	1			1
Alouette des champs		1		1
Alouette lulu	4	9	10	23
Bergeronnette des ruisseaux	1	3	2	6
Bergeronnette grise	4	5	10	19
Bergeronnette grise type			1	1
Bouvreuil pivoine		3	2	5
Bruant jaune	3	11	11	25
Bruant proyer	2	1	1	4
Bruant zizi	6	2	7	15
Busard Saint-Martin			1	1
Buse variable	3	12	11	26
Canard colvert	3	3	8	14
Chardonneret élégant	5	9	12	26
Cheveche d'Athéna			1	1
Choucas des tours	1	1	4	6
Chouette hulotte	1			1
Cincle plongeur	1			1
Circaète Jean-le-blanc			1	1
Corbeau freux			2	2
Cornelle noire	7	12	14	33
Coucou gris	6	11	13	30
Epervier d'Europe			1	1
Étourneau sansonnet	7	11	14	32
Faisan de Colchide	3	4	7	14
Faucon crécerelle	2	3	2	7

Espèce	19	23	87	Total
Fauvette à tête noire	7	12	14	33
Fauvette des jardins		7	3	10
Fauvette grisette	3	10	11	24
Gallinule poule-d'eau		3	3	6
Geai des chênes	5	12	13	30
Gobemouche gris	1	3	1	5
Grand Cormoran		1		1
Grèbe castagneux			2	2
Grèbe huppé		2	2	4
Grimpereau des bois		1		1
Grimpereau des jardins	6	7	13	26
Grive draine	4	10	9	23
Grive musicienne	7	11	13	31
Grosbec casse-noyaux	2	2		4
Héron candré	3	5	6	14
Hirondelle de fenêtre	4	2	3	9
Hirondelle rustique	5	11	14	30
Huppe fasciée	3	8	4	15
Hypolaïs polyglotte	4	8	11	23
Linotte mélodieuse	1	3		4
Loriot d'Europe	5	10	10	25
Martinet noir	6	3	8	17
Merle noir	7	12	14	33
Mésange à longue queue	3	9	10	22
Mésange bleue	7	11	13	31
Mésange charbonnière	7	12	14	33
Mésange huppée	1	2		3





# Espèces

Espèces non contactées lors du STOC-EPS  
mais ayant nichées au moins une fois de manière certaine en Limousin

Espèce	Total	Espèce	Total	Espèce	Total
Chevalier guignette	1	Cygne tuberculé	8	Autour des palombes	130
Courlis cendré	1	Mésange boréale	9	Hibou moyen-duc	159
Gobemouche noir	1	Sarcelle d'hiver	9	Effraie des clochers	224
Grand-duc d'Europe	1	Bécasse des bois	10	Foulque macroule	371
Locustelle tusciniote	1	Râle d'eau	10		
Locustelle tachetée	1	Oedionème criard	13		
Sarcelle d'été	1	Bihorcau gris	17		
Blongios nain	2	Bruant fou	17		
Fuligule morillon	2	Engoulevent d'Europe	18		
Grèbe à cou noir	2	Busard des roseaux	19		
Guifette moustac	2	Mouette neuve	23		
Panure à moustaches	2	Petit Gravelot (Pluvier petit-gravelot)	24		
Pipit rousseline	2	Hirondelle de rochers	25		
Rousserolle turdoïde	2	Faucon hobereau	27		
Balbuzard pêcheur	3	Aigle botté	28		
Bruant ortolan	3	Hirondelle de rivage	37		
Grive litorne	3	Rousserolle effarvate	41		
Marouette de Baillon	3	Pie-grièche grise	46		
Canard chipeau	4	Busard cendré	47		
Chouette de Tengmalm	5	Héron pourpré	48		
Cisticole des joncs	5	Grand Corbeau	51		
Bergeronnette printanière	7	Pie-grièche à tête rousse	65		
Marouette poussin	7	Fuligule milouin	67		
Moineau soulcie	7	Vanneau huppé	69		
Pigeon colombin	7	Bondrée apivore	80		
Bec-croisé des sapins	8	Martin-pêcheur d'Europe	91		
Caille des blés	8	Faucon pèlerin	103		

## BILAN 2002

Forte mobilisation des sépoliens.

28 observateurs participent au STOC-EPS.

Des résultats très encourageants.

40 carrés prospectés cette année.

95 espèces contactées dès la première année.

Des lacunes d'organisation devant être améliorées dans le futur.

Échange des renseignements entre :

Correspondant national / Correspondant régional / Observateurs

Saisie des données au plus près de l'observateur

## OBJECTIFS 2003

Que tous les participants 2002 prospectent un carré de plus en 2003.

Que chaque participant 2002 entraîne un nouvel observateur dans le tourbillon STOC-EPS en 2003.

Création de pages Web spéciales STOC-EPS sur le site SEPOL.



## 2. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

### • LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Nous voilà, à nouveau tous réunis à l'issue de cette année 2002 pour une nouvelle assemblée générale. Il est vrai que pour nous, passionnés de nature et d'oiseaux, la fuite du temps n'a pas tout à fait la même signification, la même saveur que pour le profane. Quoi de plus original que de se référer à l'année ornithologique et d'en presque oublier l'année civile ! Positiver la succession des jours par l'émission des événements ornithologiques, tel est peut-être notre art de bien vieillir.

Au-delà du plaisir consommé à ériger l'ornithologie en précepte philosophique, je ne peux me soustraire à l'exercice formel qu'exige la bonne tenue d'une assemblée générale. Je vais donc revenir sur les moments forts de la vie de notre association pour l'année qui vient de s'écouler.

Si par hasard, l'on nous posait la question de savoir quel était le secteur de notre région le plus riche en variétés d'espèces, du plus jeune au plus âgé d'entre nous, forts de notre culture commune, nous répondrions inmanquablement L'étang des Landes. La procédure administrative devant définitivement sceller le statut de réserve naturelle du site suit son cours sans encombre et devrait officielle-

ment aboutir en 2003. Aucune entrave ne semble maintenant pouvoir nous priver de la satisfaction de l'objectif atteint. Il m'est agréable de vous rappeler que la SEPOL a pris une part prépondérante dans l'avancement de la démarche.

Pour nous, ornithologues limousins, évoquer l'étang des Landes, observer à l'étang des Landes, nous engage dans la pratique d'une ornithologie de prestige dans le sens où chacun peut espérer ajouter à son expérience la rareté inattendue et transmettre, non sans fierté, la nouvelle à la communauté naturaliste. Gardons néanmoins la tête froide et ayons le souci de replacer notre site majeur dans un contexte national, voire européen.

Mais ne formulons pas de craintes non fondées car les sepoliens ont démontré de par l'engagement fort sur l'opération EPS initié par le muséum national d'histoire naturelle qu'ils étaient tout autant intéressés par l'oiseau commun. N'oublions surtout pas ce qui peut nous paraître banal et sachons entretenir dans notre culture associative cet équilibre. Je vous rappelle que pour les plus anciens d'entre nous, le héron cendré était rare il y a quelques 30 ans et la buse variable somme toute peu commune. Je vous signale également que nos voisins anglais du British Trust attestent en 2002 du déclin du moineau domestique, qui l'eût cru ! Le moineau domestique sur la liste rouge d'un pays européen, proche de nos frontières nationales. Restons vigilants et mettons en avant le statut d'indicateur biologique fort de l'oiseau. Cela ne peut que légitimer toute action militante ou bien tout contre pouvoir à chaque fois qu'il y aura atteinte à notre cadre de vie.

La communauté européenne s'est engagée par 2 directives (La directive oiseaux et la directive habitat) dans la constitution d'un vaste réseau d'espaces à la valeur patrimoniale significative. La SEPOL n'a pas failli dans cette mission et a travaillé à la définition du périmètre de la future Z I C O (Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux) de la vallée de la Dordogne. La délimitation de la zone en sera définitivement établie après concertation des différents partenaires institutionnels. Ce réseau intitulé Natura 2000 saura-t-il mettre en accord l'homme et la nature rangée enfin au titre du patrimoine comme peut l'être quelque prestigieuse cathédrale. Face à un tel objectif, ambitieux et délicat à la fois, l'intérêt commun, communautaire primera-t-il sur l'intérêt particulier. Que deviendront les communautés aviaires devant l'évolution des pratiques agraires ? L'homme moderne a-t-il conscience de son impact sur le monde mais deux sommets mondiaux (Rio et Johannesburg) ne suffiront peut-être pas à en apporter les remèdes préconisés.

Enfin, il semble de mise de terminer ce propos sur une note plus enjouée et d'insister sur le fait que l'ornithologie est avant tout une pratique de plaisir ; le plaisir de se complaire au grand air, d'être au contact du vivant dans un monde de couleurs, de mouvements et de chants, un monde d'émotions plus, peut-être, que de raison.

A cet égard, je me dois de vous révéler la réponse d'un paysan creusois à ma question :

" Mais pourquoi donc, êtes vous tant attaché aux hirondelles qui nichent dans votre étable ? "

" Eh bien, vois-tu ", renchérit-il " en un seul voyage, elles ont vu beaucoup plus de pays que je ne pourrai jamais en voir. "

## Introduction

Cette année 2002, contrairement à 2001 et 2000, n'a pas été marquée par de grands événements tels qu'un colloque, une tempête, ou une marée noire (quoique...). Si elle a vu la SEPOL poursuivre ses activités classiques, elle a aussi vu naître de nouveaux projets témoignant de la bonne santé de notre association.

Voici au 15 novembre 2002 la synthèse de nos activités.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :  
LA SEPOL CÔTÉ ADMINISTRATIF

## 2.1 Les adhérents

Pour la 3ème année consécutive, le nombre de sépoliens se situe au-delà de 300. Avec 345 adhérents à jour de cotisation, nous enregistrons une baisse de nos effectifs de 9% par rapport à 2001 (- 34 adhésions). On semble assister au même phénomène qu'en 1994 où un mouvement mobilisateur pour l'association (atlas SEPOL en 1994, Colloque CFO en 2001) provoque un élan d'adhésions suivi immédiatement d'un léger recul ! Hormis la forte baisse des adhésions hors Limousin qui reviennent à leur effectif passé, ce recul est surtout sensible en Corrèze (-7 soit -12,3% des adhérents corréziens), puis en Haute Vienne (-13 soit -6%). Le bon point revient à la Creuse qui, après avoir augmenté son nombre d'adhérents en 2001, le stabilise en 2002 et ainsi, devient le second département en terme d'effectif.



## EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS.

Comme vous le constatez dans le tableau ci-dessous, le nombre d'adhérents en 2002 accuse une diminution de -8,4% par rapport à 2001.

Cet écart doit être mis en regard des éléments suivants :

- En 2001, la SEPOL a organisé le 26e CFO,
- L'effet du colloque a eu plusieurs conséquences sur les adhésions :

- Taux de réadhésion élevé des "fidèles" de la SEPOL,

- Adhésion ponctuelle d'étudiants " afin de bénéficier de l'entrée gratuite au colloque ".

- Pour finir, si l'on écarte l'année exceptionnelle 2001, le nombre d'adhésions reprend sa courbe de progression standard de 8 à 10% l'an.

- Nous pensons que l'année 2003 viendra conforter ce constat.

## 2.2 Conseil d'administration et bureau.

Fort de 18 membres (3 creusois, 3 corrèziens et 12 haut-viennois), il s'est réuni à 12 reprises, soit 1 fois par mois. L'assiduité a été bonne puisque le quorum nécessaire aux votes a été réuni à 11 reprises. Rappelons ici que le CA de notre association est ouvert aux adhérents et plusieurs d'entre eux n'ont pas manqué d'y assister régulièrement.

Pour compléter ces CA, des réunions de bureau, elles aussi mensuelles, ont permis un gain de temps précieux dans le traitement de certains dossiers.

## 2.3 Les salariés

Les différentes actions menées par la SEPOL ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, en qualité comme en quantité sans l'équipe des salariés SEPOL.

Années	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Autres	Nombre	Évolution en nombre
1986	16	17	74	13	120	
1987	14	20	83	11	128	8
1988	14	27	121	18	180	52
1989	23	30	132	22	207	27
1990	31	34	171	38	274	67
1991	40	39	184	31	294	20
1992	47	38	187	33	305	11
1993	41	31	187	35	294	-11
1994	47	39	188	41	315	21
1995	48	38	175	37	298	-17
1996	42	35	176	30	282	-15
1997	51	39	178	24	292	9
1998	44	38	163	23	268	-24
1999	51	38	178	22	289	21
2000	57	46	181	34	318	29
2001	57	53	215	54	379	61
2002	55	50	201	39	345	-34

Elle comprend :

- J. ROGER : Directeur administratif
- R. DROPSY : Opérateur multimédia
- G. POUGET : Secrétariat et comptabilité : actuellement en congé parental et remplacée par D. RANTY
- F. BLONDEAU : Secrétariat et saisie des fiches inventaires

Nous ne pouvons clore ce chapitre sans évoquer l'avenir de ces postes puisque deux événements importants interviendront en 2003 : la mise en place d'une nouvelle convention collective pour les associations s'occupant d'environnement, et la probable fin des contrats "nouveaux emplois", encore appelés "emplois jeunes". Souhaitons que la SEPOL puisse négocier au mieux ces deux virages dangereux qui, à n'en pas douter, risquent de bouleverser notre fonctionnement.

## 2.4 Les stagiaires

Comme chaque année, la SEPOL a reçu un grand nombre de demandes d'emploi et de stage. Si nous sommes malheureusement obligés de refuser les premières, les secondes sont examinées systématiquement. Leur acceptation est tributaire des opportunités d'études, de l'encadrement disponible, des dates de stage...

Cette année encore, nous avons accueilli 7 stagiaires :

- 1 étudiant BTS GPN pour une étude sur un projet éolienne à Peyrelevade.
- 1 étudiant BTS GPN en collaboration avec le CREN Limousin, sur une étude au marais du Brezou
- 1 étudiant maîtrise BP sur les étourneaux à Limoges
- 1 élève de 4ème : découverte de l'entreprise (1 semaine)
- 1 adulte en orientation professionnelle (1 semaine)

- 1 étudiant BTS GPN pour une étude de l'avifaune des landes du nord-est de la Creuse
- 1 étudiant BTA GE sur le thème de l'avifaune et l'espace agricole.

## 2.5 Les locaux

Toujours placé rue Jauvion à Limoges, le local de la SEPOL devient de plus en plus exigu. Cependant il présente l'avantage d'être régulièrement ouvert pour accueillir public et adhérents.

La nouveauté vient de Corrèze où grâce à l'action des sépoliens locaux, la municipalité d'Ayen nous concède un local, vitrine de l'association et de ses activités.

Remercions aussi le Centre Nature la Loutre et Limousin Nature Environnement qui nous prêtent régulièrement leurs locaux ainsi que leur matériel.

## 3. VIE DE L'ASSOCIATION : LA SEPOL CÔTÉ PUBLIC

Il s'agit là d'une facette essentielle de la SEPOL puisqu'elle est le reflet de notre activité. Cette année, deux nouveautés sont venues enrichir un panel déjà large.

### 3.1 Sorties

Elles sont programmées et diffusées au sein de 4 calendriers trimestriels qui annoncent aussi les activités des autres associations naturalistes limousines.

Les sorties SEPOL ont été encore une fois nombreuses. Si certaines d'entre elles se sont institutionnalisées (sortie bords de Vienne, observation migration, comptage simultané), la plupart restent des



propositions de bénévoles qui souhaitent faire partager la découverte d'un site et de son avifaune. D'autres sorties correspondent à la demande d'associations comme à Maisonnais sur Tardoire le 3 mars 2002 ("entre l'herba e lo vent ") ou à Nedde (Rencontres musicales traditionnelles) le 28 septembre 2002. Enfin, cette année a vu le début de notre collaboration avec les magasins "Nature et Découvertes ", pour qui nous organisons quelques sorties sur l'année.

### 3.2 Animations : 2 nouveautés

Il y a un an, lors de l'AG 2001, était émise l'idée de renouer avec des animations mensuelles en Haute Vienne. Ces rendez-vous existaient déjà en Corrèze et manquaient ailleurs. Ainsi en Corrèze et en Haute Vienne, se sont déroulées 11 réunions dites "parlons d'oiseaux ". Abordant des sujets variés comme les sorties SEPOL, les actualités ornithologiques, des thèmes allant des chants printaniers à Natura 2000 en passant par le baguage... elles semblent répondre à une attente puisqu'elles regroupent en moyenne 30 à 40 personnes.

La seconde nouveauté a été "les nuits de l'alouette " (du 21 au 27 octobre 2002) à Flavignac, Peyrilliac et Aubusson. Cette opération entrant dans le cadre du programme d'Etude Européen sur l'Alouette des Champs a permis à nombre d'entre nous de se familiariser avec cette espèce.

Mais les animations SEPOL, ce sont aussi la tenue des stands sur des manifestations nationales (27ème CFO, festival de Ménigoute...) ou locales (Bussière Galant, Saint Priest sous Aixe, Larche ...) et des diaporamas ponctuels projetés au Centre Nature la Loutre. Enfin, cette année aura vu 3 expositions proposées par la SEPOL Corrèze : 2 à la bibliothèque d'Ayen avec la participation d'artistes régionaux et là la maison de Pays du bassin d'Objat.

### 3.3 Voyages

Cette année 2002 a vu la migration hors région de bon nombre de sépoliens pour se repaître d'oiseaux et de paysages extra Limousin. Ainsi une quarantaine d'adhérents était sur l'île de Ré les 23 et 24 février 2002. Ils étaient à peine moins nombreux pour aller découvrir le Delta de l'Ebre du 8 au 12 mai 2002.

### 3.4 Les publications

Notre première publication reste bien sûr EPOPS (du n°52 au n°55) publiée avec l'aide de la DIREN dans le cadre du CPER. Notre revue s'est enrichie d'une couverture couleur. Cette année, 3 numéros de liaison ont été publiés. De plus, un EPOPS scientifique présentant la centrale ornithologique 1994 / 1995 est paru ; le suivant à paraître fin 2002 est en préparation. La prochaine centrale, elle, devrait paraître au premier semestre 2003. Pour clore le chapitre EPOPS, notons encore la probable fusion des numéros dits "liaison " et "scientifique " en un EPOPS général complété par

un numéro spécial centrale ornithologique. La SEPOL a aussi fait paraître, en collaboration avec la SEOF, les actes du 26ème Colloque Francophone d'Ornithologie qui s'était déroulé chez nous en 2001.

Les publications SEPOL, ce sont aussi les travaux que nous avons réalisés pour les autres associations naturalistes limousines :

- 2 plaquettes pour le GMHL
- 1 série de cartes postales pour le GMHL (à paraître)
- 1 plaquette libellules pour la SLO
- 1 atlas libellules (à paraître sous la forme EPOPS) pour la SLO

Enfin, nos publications auraient dû comprendre le " Guide des oiseaux communs du Limousin ". Mais sa parution est différée car nous sommes en conflit avec l'imprimeur, et le dossier est actuellement entre les mains d'un avocat.

### **3.5 Fonctionnement du répondeur en 2002.**

Cette année encore, le répondeur ornithologique de la SEPOL a prouvé son utilité en permettant à chaque observateur de donner ses informations et d'être lui-même informé des observations des autres sépoliens.

Le message d'accueil est généralement remis à jour une fois par semaine. En 2002, il n'y a pas eu de problème notable. Comme chaque année, une large partie des informations transmises au répondeur provient de quelques habitués. Le nombre de ces messages varie beaucoup, d'une vingtaine lors du printemps ou du passage des grues à parfois moins de cinq, notamment en été. Les autres observations citées dans le message d'accueil viennent également en grande partie d' "Obs Limousin", la liste de discussion ornithologique sur Internet, et enfin de quelques informations transmises directement au local.

Une note sur l'utilisation du répondeur (intérêt, fonctionnement, quelles observations y laisser...) devrait paraître dans un des prochains numéros d'Epops.

### **3.6 Bibliothèque de la SEPOL**

La bibliothèque qui est ouverte à tous les adhérents fonctionne bien. Les revues les plus consultées restent les mêmes (la Hulotte, Oiseau Magazine, Ornithos...). Rappelons néanmoins à tous que les ouvrages restent trop souvent indisponibles car l'emprunteur néglige de les retourner. Un effort est donc une nouvelle fois demandé à tous.

### **3.7 Opération "hirondelles "**

Cette année a aussi vu le lancement d'une enquête hirondelles comportant 2 volets :

- La première partie concernant les dates d'arrivées a trouvé un écho important auprès du grand public et des scolaires qui ont pu grâce au site Internet SEPOL suivre jour après jour l'arrivée des oiseaux dans notre région. Cette opération qui a bénéficié d'un fort relais médiatique, a rencontré un franc succès auprès des adhérents et du grand public (650 retours d'informations). Notons qu'une action nationale de même nature était menée par la LPO.

- La seconde partie consistait au recensement des colonies d'hirondelles. Il faut avouer que le retour des informations a été inférieur à ce que nous escomptions. Ce type d'enquête qui reste un succès devrait être renouvelé dans le futur par la désignation de " l'oiseau de l'année ".



### 3.8 Site Internet

Le site Internet a été encore amélioré en 2002.

Décrié par certains (trop riche, utilisation de " techniques modernes " de communication Internet obligeant les usagers à télécharger quelques logiciels complémentaires, ...), il est vanté par de nombreux internautes, voire désigné " le plus beau et intéressant site sur les oiseaux ".

Seule ombre au tableau, le peu de temps que R. DROPSY peut consacrer à son évolution. Gageons que l'année 2003 apportera plus de sérénité dans l'emploi du temps de notre concepteur graphique. Elle devrait aussi voir l'arrivée de formulaires permettant la saisie des données ornithologiques généralistes.

### 3.9 " Obs Limousin "

Rappelons que cette liste de discussion sur Internet est indépendante de la SEPOL mais que nombre d'entre nous y échangent des informations en temps réel.

La liste de discussion Obs\_limousin a été créée le 8 mars 2001. Elle compte aujourd'hui 74 membres (Chiffre arrêté au 22/11).

Depuis sa création, 1200 messages ont été échangés. La plupart concerne des observations faites dans notre région par les différents membres de la liste. Et si des débats toujours passionnés ont surgi de temps en temps, jamais de " noms d'oiseaux " n'y ont été échangés.

Pour s'inscrire (c'est gratuit), envoyez un email à [yves\\_tuloup@hotmail.com](mailto:yves_tuloup@hotmail.com) qui s'occupera des formalités.

## 4 TRAVAUX ET ÉTUDES : LA SEPOL CÔTÉ SCIENCES ET TECHNIQUES

Félicitons ici J.M. TEULIERE pour son succès à l'examen des bagueurs. Il vient ainsi renforcer l'équipe des bagueurs limousins (7 membres) dans des opérations existantes (STOC) ou nouvelles (nuits alouettes).

### 4.1 Centrale ornithologique

Depuis la création de la centrale ornithologique de la SEPOL, ce sont quelque 55 700 fiches d'inventaires qui ont été saisies. Cela représente 334 050 citations soit une moyenne de 6 citations par inventaire.

Cette année est à nouveau marquée par une très nette baisse de la transmission des fiches d'inventaire de la part des observateurs. Peut-être faut-il y voir l'influence du répondeur et de la liste Obs Limousin. Il n'est donc pas inutile de rappeler que la qualité, la pérennité et la valeur de notre centrale ornitho reposent sur la transmission de toutes les observations, même celles des espèces les plus communes.

Rappelons que notre centrale est une source d'informations primordiale pour apprécier l'évolution de l'avifaune en Limousin, comme nous l'avait démontrée la communication SEPOL lors de 26ème CFO. Elle est aujourd'hui utilisée pour répondre aux études qui nous sont demandées par des administrations, des bureaux d'étude, des étudiants, des stagiaires... Elle peut être aussi le support au travail d'un sépolien qui souhaiterait se pencher sur le sort de telle ou telle espèce en vue d'une

étude ou d'un article pour Epops. Avouons-le, ce dernier cas reste malheureusement rare et nous autorise à dire que notre centrale reste un formidable outil sous-exploité.

## 4.2 Etudes et enquêtes SEPOL

Cette année encore la SEPOL a poursuivi des travaux sur différentes espèces, soit dans le cadre d'un programme national, soit de sa propre initiative.

- Le recensement des oiseaux d'eau sous l'égide des Wetlands International en janvier 2002.
- Le recensement des dortoirs de Grands Cormorans hivernant en France, étude d'autant plus importante que l'espèce est aujourd'hui très controversée. (Coordination nationale L. MARION)
  - Le suivi des dortoirs de Busards St Martin.
  - Le recensement des corbeautières de freux.
  - L'enquête Faucon Pèlerin.
  - L'étude de la migration post nuptiale des Alouettes des Champs.
  - Le suivi de la migration post nuptiale avec notamment le comptage simultané du 22 octobre 2002.
  - Le programme STOC-EPS où plus de 30 sépoliens œuvrent en suivant le protocole présenté par le coordinateur national (F. JIGUET) au mois de janvier 2002. Ce travail important permet d'ores et déjà d'obtenir des résultats significatifs sur les populations d'oiseaux et pourrait dans l'avenir être la base de travail d'un nouvel atlas ornithologique pour le Limousin. Il est donc de la plus grande importance qu'un grand nombre de sépoliens soient partie prenante dans cette étude.
  - Le programme STOC Capture, avec 2 sessions de baguage (mai et juin) sur 2 sites différents (Creuse, Haute Vienne), qui vient de vivre sa treizième saison.
  - Les programmes personnels de

baguages des bagueurs limousins :

- T. NORE : Buse Variable, Aigle Botté.
- J.-M. TEULIERE : suivi permanent des oiseaux locaux (SPOL) et baguage de bécasse des bois.

## 4.3 Etudes commandées à la SEPOL



Ces études répondent aux demandes de différents organismes. En 2002, le nombre de ces études est en baisse.

- Inventaire avifaunistique du secteur de Landouge Monteververt : il s'agit d'une étude d'impact pour une zone résidentielle.
- Etude du phénomène migratoire sur Peyrelevalde (23) et les mesures compensatoires inhérentes à l'installation d'éoliennes.
- Etude avifaunistique de la commune de Rougnat (23) préalablement à un remembrement.
- Pour le CREN Limousin, étude ornithologique (avec stagiaire) et évaluation des travaux de gestion de l'Étang Neuf (19).
- Dans le cadre du plan Loire Grandeur Nature, identification et caractérisation des zones d'intérêt pour les oiseaux en Limousin.

Au-delà de ces études, la SEPOL est de plus en plus considérée comme expert par les organismes institutionnels qu'ils soient DIREN, Conseil Régional, Conseils Généraux, DDAF, CREN limousin... A ce titre, nous siégeons au sein de pas moins de 20 commissions qui vont des différents comités de pilotage des sites Natura 2000, aux conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage, en passant par plusieurs commissions (Grands Cormorans) et les toutes nouvelles Orientations Régionales Gestion de la Faune Sauvage et de ses

Habitats. La plupart ayant lieu en journée, les bénévoles sont très souvent confrontés à des problèmes d'emploi du temps et c'est J. ROGER qui représente la SEPOL dans la grande majorité des cas.

## 5. PROTECTION

Au-delà des études menées et de notre participation à de nombreuses commissions, la SEPOL a continué à œuvrer pour le classement en Réserve Naturelle de l'étang des Landes (23).

Ce dossier, pour lequel nous militons depuis de nombreuses années, semble maintenant sur de bons rails. La SEPOL suit toujours le dossier et vient récemment de répondre à la consultation publique qui était menée. Nous avons pu ainsi insister sur la valeur patrimoniale que représente l'étang des Landes et faire part de nos remarques quant à d'éventuels aménagements (observatoires) ou aux menaces encore présentes (chasse adjacente à une partie de la future réserve).

En matière de protection, la SEPOL collabore avec l'ONCFS quand le besoin s'en fait sentir et reste l'expert consultable dans différents dossiers comme celui de la demande de tir d'espèces protégées sur la plate-forme aéroportuaire de Limoges Bellegarde ou de Guéret Montluçon.

Côté chasse, cette année n'a pas vu éclore de gros problèmes. On peut toutefois regretter la marche arrière des autorités politiques quant aux dates de fermeture concernant, dans notre région, la Bécasse des Bois et le Pigeon Ramier.

Enfin, en matière de protection, signalons ici les velléités de quelques-uns à l'encontre des Grands Cormorans, espèce toujours protégée même si des tirs de régulation très réglementés ont été autorisés sur certaines piscicultures et sur le cours aval de la Vienne.

## 6. BILAN ET PERSPECTIVES

Le bilan de cette année 2002 s'avère positif puisque :

Le nombre d'adhérents reste proche de celui de 2001.

Le nombre de sorties et d'animations reste élevé.

Les activités de la SEPOL se sont enrichies de réunions mensuelles et d'opérations qui devraient se renouveler (nuits de l'alouette, opération hirondelles)

La participation des sépoliens aux études (EPS) et aux diverses activités semble en augmentation. Ce dynamisme grandissant se concrétisera-t-il par une plus grande prise de responsabilité dans les différentes activités de la SEPOL ? Réponse en 2003.

Les projets 2003 s'annoncent déjà : suivi du dossier étang des Landes, renouvellement de l'opération oiseau de l'année, poursuite du STOC-EPS, calendrier des sorties déjà bien chargé.

Néanmoins, la baisse du nombre d'études commandées, la fin des aides sur les postes " Emplois Jeunes ", la perspective d'une nouvelle convention collective des associations de protection de la nature, le conflit nous opposant à un imprimeur... laissent augurer quelques perturbations que nous devons traverser dans des délais relativement proches.

# LE RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

	Charges	
	30/09/02	30/09/01
Achats livres,CD,etc...	5557 Ä	5790 Ä
Variations de stocks	-712 Ä	-1978 Ä
Frais de fonctionnement*	39078 Ä	60000 Ä
Impôts et taxes	113 Ä	772 Ä
Salaires	49475 Ä	45996 Ä
Charges sociales	17617 Ä	15408 Ä
Amortissement matériels	3032 Ä	3673 Ä
Provisions		7622 Ä
Charges exceptionnelles	2522 Ä	600 Ä
EXCEDENT		6726 Ä
TOTAL GENERAL	116682 Ä	144609 Ä

	Produits	
	30/09/02	30/09/01
Ventes livres,CD,etc...	7038 Ä	8153 Ä
Recettes colloque		13848 Ä
Prestations de service	17591 Ä	36830 Ä
Subventions d'exploitation	36382 Ä	34002 Ä
Aides emplois jeunes et CEC	39002 Ä	41111 Ä
Adhésions,, abonts,sorties)	12330 Ä	9410 Ä
Amort. subv. d'investis	1255 Ä	1255 Ä
Produits exceptionnels	1051 Ä	
DEFICIT	2033 Ä	
TOTAL GENERAL	116682 Ä	144609 Ä



## 1. Analyse des charges :

Le poste " charges salariales " (salaires et charges sociales), qui représente 58% du total des charges, a progressé de près de 10% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est due en grande partie au versement d'une prime exceptionnelle suite aux bons résultats de l'année 2001, ce qui ne sera pas le cas cette année. Mais compte tenu de l'application à partir du 1er janvier 2003 de la convention collective " animation " ce poste continuera à augmenter.

Les frais de fonctionnement représentent l'autre poste important des charges, avec notamment les frais d'impression (EPOPS, calendrier, actes du colloque et livret oiseaux communs) pour 24.500,00 euros. Le fait que l'édition du livret " oiseaux communs " soit de très mauvaise qualité, nous a incité à ne pas comptabiliser un stock de livres quasiment invendable.

## 2. Analyse des produits :

La forte baisse du poste " prestations de services " (études ornithologiques, conception de documents...) nous rappelle que c'est un poste que nous ne maîtrisons pas du tout, et qui dépend entièrement du nombre et de la qualité des propositions qui sont faites à la SEPOL.

Si le poste "subventions d'exploitation" devrait se maintenir, ce n'est pas le cas des aides à l'emploi (Emplois-Jeunes et CEC) car des contrats arrivent à expiration dans les prochains mois.

Actif			Passif		
	30/09/02	30/09/01		30/09/02	30/09/01
Actif immobilisé	16953 Ä	12741 Ä	Fonds associatif	56932 Ä	56932 Ä
SS-TOTAL IMMOS	16953 Ä	12741 Ä	Report à nouveau	-13015 Ä	-19742 Ä
Stocks	11024 Ä	10311 Ä	Résultat de l'exercice	-2033 Ä	6726 Ä
SS-TOTAL STOCKS	11024 Ä	10311 Ä	Subventions d'investissement	7162 Ä	2923 Ä
Créances	27587 Ä	35360 Ä	Provisions	7622 Ä	7622 Ä
Valeurs mobilières	15037 Ä	15037 Ä	SS-TOTAL CAPITALUX	56668 Ä	54461 Ä
Comptes courants	14041 Ä	12362 Ä	Dettes fournisseurs	10153 Ä	12702 Ä
SS-TOTAL DISPON.	56665 Ä	62759 Ä	Dettes fiscales et sociales	15155 Ä	11137 Ä
Charges constatées d'avance	242 Ä	357 Ä	SS-TOTAL DETTES	25308 Ä	23839 Ä
			Produits constatés d'avance	2908 Ä	7868 Ä
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>84884 Ä</b>	<b>86168 Ä</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>84884 Ä</b>	<b>86168 Ä</b>

## ANALYSE DU BILAN :

Il ressort de l'analyse financière, que les réserves de la SEPOL ne sont pas très importantes et ne représentent qu'au maximum six mois de fonctionnement.

Si des ressources nouvelles ne sont pas trouvées assez rapidement, la trésorerie de l'association s'épuisera vite compte tenu de l'augmentation prévisible des charges salariales et de la baisse des aides qui leur sont liées.

### Commentaires généraux et perspectives 2003

L'année qui s'annonce aura des conséquences importantes sur les finances de l'association.

- Fin du dispositif "Emplois-Jeunes " (prise en charge de 60 % des salaires chargés).
- Adhésion obligatoire à la Convention Collective de métiers de l'animation entraînant une augmentation de la masse salariale de 20%.
- Sur la base des chiffres 2002, nous devons trouver au moins la somme de 52000 Ä pour équilibrer la fluctuation de la masse salariale, somme qui marginalise le petit déficit de 2003 Ä constaté en 2002.
- 2003 sera une année charnière pour la SEPOL, mais aussi pour toutes les autres associations, naturalistes ou pas.

Ces trois rapports ont été approuvés par vote à l'unanimité des adhérents présents.

## RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Cette année 3 administrateurs n'ont pas souhaité se représenter pour des raisons personnelles. 6 postes étaient à pourvoi, 6 candidats s'étaient déclarés.

### RÉSULTATS

Sur 59 suffrages exprimés

Danielle CREMOUX	56	élue
Annick DOUCELIN	57	élue
Bernard FAURIE	54	élu
Olivier EYRAUD	54	élu
Bruno LABIDOIRE	57	élu
Isabelle PRADIER	57	élue
Jean Michel TEULIERE (pas candidat)	4	pas élu



# Histoire de Lézard

Par Romuald Dohogne.

La vie du plus commun de nos lézards est assez courte. Chez les Lézards des murailles, en effet, 5 ou 7 ans est déjà un grand âge. Pour y parvenir, ils devront cependant déployer des trésors de précaution et d'ingéniosité pour échapper aux nombreux prédateurs. Les coronelles, les corvidés, les pies-grièches et les chats font partie des plus réguliers mais il en existe d'autres beaucoup plus occasionnels. Parmi ces derniers, on peut citer les fourmis, comme en témoigne cette observation du mois de mars 2002 dans le nord de la Haute-Vienne.

Occupé à rechercher des pontes de Grenouille agile dans un fossé, voici soudain au fond de celui-ci une petite forme se déplaçant lentement par de très légères ondulations. Après un rapide examen, la forme en question est en fait un Lézard des murailles qui vraisemblablement s'entraîne à la plongée en apnée. Plutôt original comme comportement ! Peut-être un sport fun à la mode chez les lézards du bocage limousin ?? En fait, le pauvre n'est pas seul et s'offre la compagnie de trois grandes

fourmis rousses qui se cramponnent ardemment par leurs mandibules à la peau de son cou. Ils sont visiblement en train de se noyer. J'aurais peut-être dû laisser faire la Nature mais je n'ai pu résister. Aussitôt, le lézard refait surface et les trois fourmis sont décrochées (c'est qu'elles insistaient les bougresses !). Un peu sonné par ces péripéties, le reptile est alors posé sur une souche au soleil, puis au bout de quelques minutes, se fait la malle sans dire merci.

Juste à proximité du drame, se tenait une grosse fourmilière. Le lézard imprudent s'est peut-être trop approché et s'est fait remettre en place par les fourmis. Ne pouvant s'en défaire, il a dû délibérément se jeter à l'eau pour tenter de faire lâcher prise à ses assaillantes.



# UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CHAUVÉ-SOURIS EN LIMOUSIN

Par Yvan Grugier.

En juillet 1996, des chauves-souris capturées au filet en bordure du Cantal ont attiré l'attention de leurs observateurs, en raison notamment de leur petite taille. Les découvertes d'individus comparables se sont alors multipliées dans d'autres départements : Allier, Aube, Calvados, Cantal, Charente-Maritime, Oise et Val d'Oise. Des biopsies ont été réalisées par Philippe JOURDE en Charente-Maritime sur une chauve-souris rassemblant les caractéristiques des individus rencontrés précédemment. Des analyses génétiques ont alors été effectuées sur ces prélèvements et les résultats, communiqués le 28 février 2002, ont conduit à la découverte d'une nouvelle espèce : le Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*) ; l'ancienne dénomination "Murin cantalou" faisait référence au lieu où sont apparus les premiers doutes.

En dehors de sa faible taille, ce murin, proche sur le plan morphologique du Murin de Daubenton, se distingue par sa face claire et son museau velu. Cette découverte validée, il reste désormais à préciser l'aire de répartition de cette chauve-souris et, compte tenu de la dispersion des observations faites jusqu'à présent, il est légitime de supposer qu'elle est largement distribuée sur le territoire national.

En juin 2001, deux femelles de Charente-Maritime ont été marquées et suivies sur leur terrain de chasse ; l'analyse des enregistrements montre des possibilités de distinction acoustique entre *M. alcathoe* et les autres espèces du genre, dans certaines circonstances. Ces résultats ont été présentés au "5<sup>th</sup> European Bat Detector Workshop" qui s'est tenu en France en août 2002 (Jourde & Barataud, à paraître).

Sa présence en Limousin était donc supposée ; elle vient d'être vérifiée à deux reprises cet été lors d'inventaires effectués au détecteur d'ultrasons. Le premier individu a été contacté en bordure de Gartempe sur la com-

mune de Grand-Bourg et, le second, à la limite des communes de Fresselines et de Crozant, en bordure de la Creuse.

A Grand-Bourg, l'individu chassait sous la voûte, entièrement fermée, formée par les houpriers d'arbustes plantés de part et d'autre d'un chemin encaissé. Ce chemin aboutit à un ruisseau le long duquel se poursuit brièvement la voûte formée par la végétation, avant que le cours d'eau ne se jette dans la Gartempe. La chauve-souris exploitait l'ensemble de la galerie végétale, en restant constamment sous le couvert des houpriers et en effectuant des allers-retours.

L'individu entendu à Crozant chassait à la croisée de deux chemins forestiers, situés aux abords immédiats de la Creuse, à l'intérieur d'une chênaie-charmaie acidiphile. Le contact a été bref et le comportement de l'individu n'a pas pu être identifié.

Même si ces deux contacts ne permettent pas de tirer les conclusions quant aux exigences de l'espèce en chasse, il est néanmoins intéressant de souligner que dans les deux cas :

- l'individu exploitait des chemins couverts par la végétation et se déplaçait en dessous de celle-ci ;
- les chemins se situaient à proximité immédiate d'un cours d'eau.

Des séances de capture sont prévues en 2003 et permettront, souhaitons-le, de confirmer *de visu* la présence de cette espèce en Limousin et de compléter les données biométriques récoltées sur cette chauve-souris.



## Des nouvelles de **L'ENQUÊTE REPTILES**

Par Romuald Dohogne.

De nombreuses nouvelles observations ont déjà pu être réalisées et un grand merci aux observateurs qui se sont mobilisés.

La présence de la *Vipère péliade* a été signalée sur 21 nouvelles mailles (1/8<sup>ème</sup> de carte au 50 000<sup>ème</sup>), principalement au nord-ouest de la montagne limousine. La première observation (contemporaine) de l'espèce en Haute-Vienne a pu être faite au mois de juin sur la commune de Beaumont-du-Lac. Cette espèce semble plus répandue que ce qu'il paraissait et d'autres mailles devraient être renseignées positivement, notamment dans le nord de la montagne limousine. Lors de vos recherches, ne négligez pas les haies, les prairies humides, les friches arbustives, les petits morceaux de landes et les talus de route.

Pour le *Lézard des souches*, sa présence a été signalée sur 37 nouvelles mailles. Presque toutes les mailles de la montagne limousine sont maintenant renseignées positivement sur la présence de cette espèce. Il semble qu'il soit assez

aisément observable sur tout ce massif dans des habitats très variés, souvent sur les talus de route mais aussi au bord des jardins et aux abords des villages. Ailleurs en Limousin, il est

peut être plus exigeant pour ses habitats et se rencontre plus difficilement. Il reste encore beaucoup de mailles à renseigner

pour cette espèce au nord de la montagne limousine et dans le sud-est de la Creuse.

N'hésitez pas à participer à l'étude, votre aide, même minime est très précieuse.

Le *Lézard vivipare* a été observé sur 37 nouvelles mailles. Les observations les plus remarquables concernent la vallée de la Glayeule sur la commune de Châteauponsac (87) (250m d'altitude), St-Yrieix-la-Perche (87) et les environs de Sexcles (19). En dehors de la montagne limousine où il est fréquent, il doit être plutôt à rechercher dans les grands massifs forestiers et dans les prairies humides des fonds de vallées. Des efforts de prospection restent à faire à l'est de la Creuse et dans le sud de la Haute-Vienne.

De nouveaux indices de présence de la *Couleuvre verte et jaune* et de la *Couleuvre d'Esculape* ont été signalés dans la vallée de la Creuse dans les environs de Crozant et de Felletin (R. VEEN et al.). Cette vallée doit vraisemblablement être un corridor biologique qui permet à une herpétofaune thermophile de s'engouffrer dans les contreforts de la montagne limousine. C'est pourquoi des recherches spécifiques ont besoin d'être réalisées à cet endroit. N'hésitez pas à participer !!!

La Couleuvre d'Esculape a été observée dans la vallée de la Vienne à St-Victurnien (A. DOUCELIN & V.FITRZYK, 04/06/02) ainsi que dans la vallée de la Creuse à Crozant (Y. GRUGIER). Ces nouvelles données sont très intéressantes car elles se situent très à l'écart des autres stations connues. Cette espèce est peu souvent observée mais elle doit être plus répandue qu'il n'y paraît. Il est donc nécessaire d'approfondir les recherches et insister dans les vallées et le bocage bien conservé.

Concernant la *Coronelle girondine*, 6 nouvelles observations ont été faites sur cinq nouveaux sites sur les communes de Nespouls, Turennes, Cosnac, Cublac et Végennes. Dans l'atlas du GMHL, une seule observation était connue. Ce début de recherche est donc prometteur et il existe de fortes chances pour que la *Coronelle girondine* soit présente sur toute la zone de Corrèze de climat sub-méditerranéen. Donc n'hésitez pas à rechercher activement ce serpent lors de vos déplacements sur ce secteur. Petit rappel : la *Coronelle girondine* se trouve dans la grande majorité des cas en soulevant des pierres.

Pour le *Lézard ocellé*, de nouveaux sites potentiellement très favorables ont été mis en évidence sur les communes de Nespouls et de Turenne et des indices de reproduction ont été trouvés sur des sites déjà connus. Lors de vos prospections de cette espèce, n'oubliez pas de rechercher les fragments de mues à côté ou sous des grosses pierres. Ils peuvent être des indices de présence très utiles pour la recherche de cette espèce furtive. Voici rapidement quelques nouvelles du déroulement de l'étude. Il reste encore beaucoup à faire, et n'hésitez pas à nous contacter pour savoir comment participer efficacement. Bonnes prospections à toutes et à tous.

## DOCUMENTATION DERNIÈRES ACQUISITIONS

**LIVRES :** BOUCHARDY Ch. (2001) – *La loutre.*

*Histoire d'une sauvegarde.*

SPAGNESI M., DE MARINIS A-M -

*Mammiferi d'Italia.*

MORAND A.- Conservatoire des zones humides méditerranéennes - Amphibiens & Reptiles.

THIRION J.M, GRILLET P., GENIEZ P. (2002) -

*Les Amphibiens et les Reptiles du Centre-ouest de la France.* Région Poitou-Charentes et départements limitrophes. Ed. Parthénope Collection : 144 p. *Le département de la Haute-Vienne est inclus dans cette étude très documentée et agréablement illustrée.*

**DOCUMENTS :** DOHOGNE R. (2002) -

*Triton crêté en Limousin.* Rapport d'étude.

GMHL / DIREN.

LOLIVE N.(2002) - *Contribution à l'étude du milieu de vie de la Cistude d'Europe.* BPE Maîtrise, Université de Limoges.

GODINEAU, VERNET, CIVETTE, TETELBON (2001) - *Les mares et leur gestion.* Guide de l'environnement Maîtrise IUP.

**CD-Rom :** *Les Amphibiens et Reptiles*

*d'Europe* (2002. génération 5) Réalisé avec l'aide de la SHF.

*Les Mammifères d'Europe* (2002. génération 5). Réalisé avec l'aide de la SFPEM

*Ces deux CD-Rom, PC-MAC, contiennent des diaporamas, des fiches d'aide à l'identification, une approche encyclopédique et des jeux pour les enfants (puzzles, reconnaissance...).* : **CASSETTES VIDÉO**

MACCHIONI J.P (1999) - *L'été des lézards*, collection Faune et Nature, ASTER (26 mn)

MIGAUD J.M (2000) - *La vie à l'envers, le monde secret des chauves-souris d'Europe* (52 mn)

*Tous ces documents peuvent être empruntés au local du GMHL (11 rue Jauvion, même palier que la SEPOL).*



Par Isabelle Charissou.

# CHIROPTÈRES

## en hibernation 2001-2002

NOMBRE DE SITES VISITÉS PENDANT LA SAISON 2001 - 2002

	87	23	19	Total
Nb global de sites	50	38	44	132
Nouveaux sites 01-02	3	12	4	19
Nb d'individus	880	903	12793*	14576

\* dont 11 827 dans la grotte de La Fage

Voilà une petite synthèse rapide du suivi des sites d'hibernation de chauves-souris pour la saison passée.

Une dizaine d'observateurs participent régulièrement aux comptages hivernaux des chauves-souris. La journée de comptages simultanés dans les Monts d'Ambazac fin janvier rassemble une vingtaine de personnes. La participation à cette journée est à recommander à tous ceux qui veulent apprendre à reconnaître les chauves-souris en hiver, puisque la plupart des espèces présentes en Limousin peuvent être rencontrées.

Il y a toujours de nouveaux sites trouvés ; la saison dernière, cela a été particulièrement le cas en Creuse. Le nombre de sites visités est relativement stable...

L'espèce la plus souvent observée est toujours le Petit rhinolophe (89 sites), suivi par le Grand murin (64 sites), puis viennent le Murin de Natterer et le Murin de Daubenton.

La grotte de La Fage (Noailles) reste le site le plus riche en espèces et en nombre d'individus (12 espèces pour 11 827 individus).

	nb d'individus	Effectifs maxi par site	nb de sites
Rhinolophe euryale	427	325	4
Grand rhinolophe	640	533	36
Petit rhinolophe	716	83	89
Barbastelle	45	32	10
Sérotine commune	5	3	3
Minioptère de Schreibers	10850	10500	2
Murin de Bechstein	15	3	11
Petit murin	5	5	1
Murin de Daubenton	135	41	40
Murin à oreilles échanquées	274	263	7
Grand Murin	634	213	64
Murin à moustache	123	39	26
Murin de Natterer	81	7	42
Pipistrelle sp.	561	380	6
Oreillard sp.	43	4	27
Chiroptère sp.	24	5	10

SYNTHÈSE CHIROPTÈRES EN HIBERNATION - SAISON 2001 . 2002

Dans le cadre de la réalisation du document d'objectif du site Natura 2000 "Vallée de la Creuse", le G.M.H.L. a réalisé cette année des inventaires faunistiques en ce lieu et à proximité immédiate.

Parmi les amphibiens, 7 espèces ont pu être recensées, dont le Triton marbré.



# TRITON MARBRÉ ALBINO S

Par Romuald Dohogne.

Très commun dans notre région, cet amphibien ne nous en a pas moins réservé une très bonne surprise le 17/07/02 sur la commune de Crozant - 23.

Alors que nous étions occupés à prospecter un vieux lavoir en pierres sèches, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir parmi de nombreuses larves (de Triton marbré, Triton palmé et Salamandre tachetée), et un adulte de Triton marbré, pas moins de 4 larves albinos de cette espèce.

Déjà bien développées, celles-ci étaient totalement blanches, à l'exception des yeux, très sombres. Ce cas d'albinisme est, d'après nos connaissances, le seul connu à ce jour pour l'espèce en Limousin. Ailleurs en France, ce phénomène est aussi très rare.

Après les Salamandres tachetées de rouge ou d'orange (voir bulletin de liaison du GMHL antérieur), c'est au tour du Triton marbré de nous surprendre par des colorations inhabituelles. Quelle sera la prochaine espèce ainsi travestie?

Ouvrez bien l'œil lors de vos prospections! A défaut du loup blanc, peut-être pourrez-vous trouver, par exemple, le Crapaud commun albinos ou la Rainette bleu !

ACTUALISATION DE LA RÉPARTITION DE

# LA LOUTRE EN LIMOUSIN

## APPEL AUX PROSPECTEURS !

Par Frédéric Leblanc.

La dernière enquête concernant la répartition de la Loutre d'Europe en Limousin remonte à 1993/1994. Celle-ci avait été coordonnée par Michel Barataud.

Les prospections, en vue de la parution de l'atlas des Mammifères, Reptiles & Amphibiens du Limousin, avaient également permis de recueillir quelques données complémentaires. Près de 500 données ont été recueillies depuis 15 ans concernant la Loutre en Limousin, mais tous les étangs, rivières, et ruisseaux n'ont pas eu l'occasion de voir passer un naturaliste, et à ce jour nous ne pouvons pas vraiment dresser une carte de répartition précise de la Loutre en Limousin alors que notre région est l'un des meilleurs bastions français concernant la présence de la Loutre.



Pour apprécier la recolonisation de la Loutre en Limousin, à partir d'éléments tangibles et détaillés, une étude s'impose aujourd'hui. Il nous faut recueillir un maximum de données, notamment dans les zones de reconquête, afin d'obtenir une image assez précise de l'ampleur de cette recolonisation.

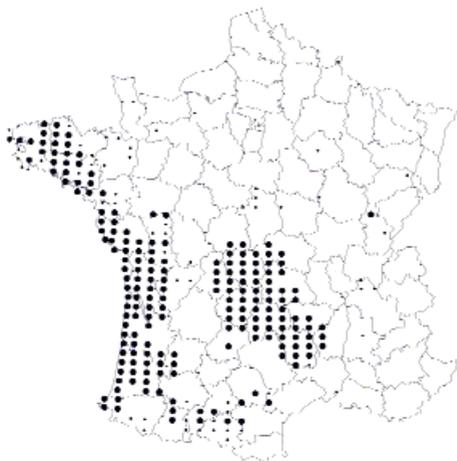
De part sa situation géographique, entre le Massif Central et la côte atlantique, le Limousin est sans doute le lieu où l'on devrait pouvoir observer assez nettement la recolonisation de la Loutre qui s'effectue depuis quelques années (BOUCHARDY, C. et Y. BOULADE, 1999 ; BOUCHARDY, 2001 ; BOUCHARDY, C. et R. ROSOUX, 2001). Aujourd'hui, quelques données ponctuelles et sporadiques semblent nous indiquer une recolonisation de l'espèce vers l'ouest et le nord de la région Limousin. Une enquête portant sur la réactualisation de sa présence dans les corridors ou voies d'échanges potentielles entre le Limousin et les régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées nous semble aujourd'hui nécessaire. L'étude réalisée en 2001 en Poitou-Charentes confirme la tendance à la recolonisation de la Loutre dans ce département (PREVOST, 2000), mais nous avons une carence concernant les données en Limousin pour comprendre ce phénomène. Nous devons approfondir les tendances qui semblent se dessiner.

Le GMHL souhaiterait lancer donc une étude au cours de deux prochaines années qui a pour but d'évaluer l'évolution de l'aire de répartition de la Loutre en Limousin, notamment vers les voies d'échanges potentielles entre les populations du Massif Central et du Centre-Ouest Atlantique. De plus, cette étude s'inscrit dans le cadre du Plan de Restauration de la Loutre en France.

La méthode, que nous nous proposons d'appliquer, est de procéder aux prospections par bassins versants. Cela permettra d'obtenir une meilleure compréhension de cette recolonisation vers les bassins de la Charente, de la Vézère, de l'Auvézère, de la Vienne, de la Dordogne, de l'Indre, du Cher, de la Tardes et du Lot.

Différents cas de figure se rencontreront alors :

- soit les indices de présence sont nombreux et il est fortement probable que l'espèce fréquente les affluents de ce cours d'eau, la qualité de l'eau de l'affluent étant souvent meilleure que celle du confluent ;
- soit les indices sont peu fréquents ou absents et il faudra alors effectuer les recherches en amont du premier affluent, puis second et ainsi de suite jusqu'à rencontrer ou non l'espèce.



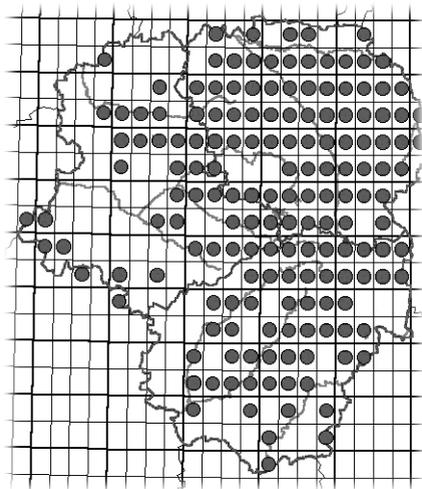
- Présence régulière
- Présence sporadique

Mailles de 0,4 x 0,2 degré cartes IGN régulières au 1/50 000

## Répartition de la Loutre en France en 1995 (Gauthier et al. , 1995)

Sur les zones de faible marquage, il sera nécessaire que la prospection se fasse en suivant les cours d'eau sur de longues distances, notamment au niveau des voies d'échanges potentielles (tête de bassins versants, ou vers les zones limitrophes du Limousin) afin de pouvoir relever les différents indices de la présence de la Loutre (épreinte, empreinte, catiche ou observation directe si possible, etc.).

Deux stagiaires, Valérie GUISCHER (DESS), ainsi que Jérémia CONSTANT (BTS GPN) viendront nous épauler pour l'année 2003 ; deux classes du Lycée agricole de Montmorillon (86) devraient aussi se joindre à nous pour prospecter la frontière Vienne / Haute-Vienne. Des réunions d'information pourraient prochainement être effectuées auprès de l'ONCFS et du CSP afin de faire participer les Agents de l'ONCFS et du CSP de Haute-Vienne, de Creuse et de Corrèze, ainsi que les techniciens de rivière des différents syndicats de communes ou des différentes fédérations de pêche.



**Répartition de la Loutre en Limousin en 2000**  
(G.M.H.L., 2000)

Nous comptons sur votre soutien dans le cadre de cette enquête. N'hésitez pas à prendre contact avec les salariés et les bénévoles du GMHL afin de participer à cette enquête et ainsi transmettre vos observations de terrain.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARDY Christian, 1986 - La Loutre (Sang de la Terre, 174 p.)
- BOUCHARDY Christian, 2001 - La Loutre d'Europe - Histoire d'une sauvegarde (Catiche productions, Ex-Libris)
- BOUCHARDY, C. et Y. BOULADE - 1999. Etude sur le potentiel de recolonisation par la loutre du bassin versant de la haute Dordogne. Puy de Dôme, Creuse, Corrèze et Cantal. Catiche Production. E.P.I.DOR. 71 pp. + annexes.
- BOUCHARDY, C. et R. ROSOUX, 2001 - Etude de la répartition de la loutre d'Europe en Poitou-Charentes et dans les zones limitrophes. Actualisation de la carte de répartition nationale en 2001. S.F.E.P.M. Rapport réalisé à la demande de la Direction Régionale à l'Environnement Poitou-Charentes dans le cadre de la lettre de commande ID/NF/LOUTREI.Doc/N°514.
- GAUTHIER, R. ROSOUX, R. LIBOIS, 1995 - Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque international de Mammalogie. La Loutre et le Vison d'Europe. Cahiers d'Ethologie, n° 15 (2-3-4)
- G. M. H. L., 2000 Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin (G. M. H. L., 215 p.)
- KRUUK Hans, 1995-2001 - Wild Otters - Predation and populations (Oxford University Press, 290 p.)
- MITCHELL-JONES A. J. & al., 1999 - Atlas of European Mammals (The Academic Press, London, 496p.)
- GAILLED RAT M. PREVOST O., 2001 - La Loutre dans la Vienne. Statut passé et présent, avenir de l'espèce. (Rapport d'étude) (Vienne Nature)
- ROSOUX René, TOURNEBIZE Thierry, MAURIN Hervé, BOUCHARDY Christian, 1995 - " Etude de la répartition de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) en France - Actualisation 1993 " (in Cahiers d'Ethologie, 15 (2-3-4) : 195-206)
- S. F. E. P. M., 1984 - Atlas des Mammifères de France (S. F. E. P. M., M. N. H. N., 299 p.)

Hivernage du  
Grand cormoran

# LA LUTTE -contre " LE PÉRIL NOIR

Par Régis Coutant.

à l'instar des autres régions françaises, les trois départements limousins ont mis en place en 2002 une commission chargée de résoudre le problème du Grand Cormoran. En effet, cette espèce est accusée d'être responsable de nombreux maux, notamment par les pêcheurs et les pisciculteurs. Il faut dire que les rumeurs la concernant font peur. En voici quelques échantillons entendus ça et là : l'oiseau mangerait chaque jour son propre poids de poisson, il propagerait toutes sortes de maladies, il serait capable de dépeupler à lui seul des plans d'eau voire des rivières...Qu'en est-il réellement ?



//

L'espèce est souvent mal connue du public comme de ses détracteurs. Elle est parfois confondue en vol avec des oies (scène de chasse vécue en Corrèze) ou des grues (observations douteuses de grues en septembre parvenues à la SEPOL). Certains confondent aussi les différentes espèces de Cormorans entre elles (photos de l'article sur le grand cormoran dans " Chasse en Haute Vienne " n° 11 de janvier 2002).

S'il est vrai que le Grand Cormoran est une espèce piscivore, l'oiseau ne consomme pas l'équivalent de son poids en poisson mais une ration quotidienne d'environ 450g selon les différentes études menées en Brenne, en Dombes ou au lac du Der. En vol, il reste souvent silencieux ce qui, avec sa silhouette " en bâton " le distingue des oies et des grues. Ajoutons que l'espèce ne niche pas en Limousin et qu'elle n'est présente chez nous qu'en hivernage, d'octobre à mars avec des effectifs fluctuant en fonction de la météorologie et des variations de température.

L'étude nationale de L. MARION à laquelle contribue régionalement la SEPOL, montre que les effectifs hivernant en France ont augmenté pour dépasser les 80 000 lors de l'hiver 2000/2001. Ce même hiver, les effectifs limousins eux aussi en augmentation, atteignaient 422 individus répartis comme suit : 213 en Haute Vienne, 209 en Corrèze et 0 en Creuse. Rappelons que ces dénombrements, effectués par les bénévoles de la SEPOL mais aussi par les gardes du Conseil Supérieur de la Pêche (CSP), se font sur les lieux de dortoirs des oiseaux et non sur les plans d'eau en pleine journée, de façon à avoir une estimation la plus fiable possible des effectifs réels. Ainsi, les cormorans observés quotidiennement en Creuse venaient des départements limitrophes où ils étaient comptabilisés sur leur dortoir.

Nos trois départements ont donc décidé d'agir pour limiter les effectifs de grand cormoran en hivernage dans le

Limousin. Chacun d'eux a créé une commission, sous la présidence de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, où siègent entre autres des pisciculteurs, la fédération des pêcheurs, le CSP, l'ONCFS, LNE et la SEPOL. Après plusieurs réunions, des débats souvent animés et l'aval de Ministère de l'Ecologie, chaque département a pris les mesures qui lui semblaient les plus judicieuses.

**Haute Vienne** : 210 grands cormorans sont soumis au tir dont :

- 90 sur la vallée aval de la Vienne entre Limoges et la Charente. Les tirs sont menés par les gardes de l'ONCFS et du CSP entre septembre 2002 et février 2003. Ces oiseaux sont normalement prélevés à titre expérimental, pour analyse de leur contenu stomacal afin de confirmer ou d'infirmer la thèse des pêcheurs qui accusent l'espèce d'être responsable de la diminution des jeunes poissons d'un ou deux ans sur le cours de la Vienne.

Malheureusement, personne ne semble vouloir assumer la prise en charge de cette analyse, hormis ...un pisciculteur !

- 120 sur les piscicultures extensives en étangs et eaux libres périphériques sur l'arrondissement de Bellac. Seuls les exploitants de piscicultures extensives peuvent demander l'autorisation de tir et désigner 5 ayants droit. Après autorisation préfectorale, les tirs peuvent s'effectuer sur les sites désignés jusqu'au 31 mars 2003. Après chaque destruction, le tireur doit aviser par téléphone dans les 24h les services de l'ONCFS.

La SEPOL est destinataire des bagues que pourraient porter les oiseaux prélevés, pour transmission au CRBPO. La DDAF comptabilise le nombre d'oiseaux détruits et informera les différents acteurs lorsque le quota d'oiseaux sera atteint.

**Corrèze** : 35 grands cormorans sont soumis au tir exclusivement dans un périmètre

de 100m autour des rives de la Dordogne et de la Vézère. Les tirs seront effectués par des chasseurs. 48 heures avant chaque opération, le CSP ou l'ONCFS sera prévenu et désignera éventuellement un agent chargé de l'encadrement. Un compte rendu sera remis au CSP qui s'assurera du décompte des oiseaux prélevés.

Dans la mesure du possible, des analyses des contenus stomacaux auront lieu.

**Creuse :** 135 grands cormorans sont soumis au tir dont :

- 45 grands cormorans sur eaux libre à titre expérimental, et ce sur un ensemble de communes qui couvrent les bassins versants : de la Tardes, de la Voueize, du Thaurion, de la Creuse et de la Petite Creuse (dans un périmètre de 100m autour des rives). Les tirs seront effectués par les gardes de l'ONCFS et les lieutenants de Louveterie. La période de prélèvement s'étale du premier jours d'ouverture générale de la chasse à sa fermeture. La SEPOL est destinataire des bagues que pourraient porter les oiseaux prélevés.

- 90 sur les piscicultures extensives en étangs et eaux libres périphériques sur l'ensemble du département (les conditions de prélèvements étant identique à celle de Haute-Vienne).

Nos trois départements ont donc pris chacun des mesures bien différentes tant sur le nombre d'oiseaux à prélever, que sur les sites (eaux libres ou piscicultures) ou les modalités de tir et de décompte des prélèvements. On peut déjà regretter la non analyse systématique des contenus stomacaux des oiseaux prélevés sur eaux libres. Ainsi, on pourra toujours accuser cette espèce de " vider la Vienne de ses poissons " sans en apporter la preuve. Quant aux prélèvements eux-mêmes, quel sera leur impact ? L. MARION précise dans son rapport : " les tirs de régulation n'ont aucun effet statistique significatif sur l'évolution

des effectifs d'hivernants à l'échelle départementale même si les prélèvements diminuent sans doute l'effectif national durant l'hiver concerné. La proportion de départements qui voient leur effectif baisser de plus de 10% depuis 1999 est strictement identique entre départements avec tirs effectifs et départements sans tirs. " Nous attendons donc les résultats de cette campagne 2002 avec curiosité.

Néanmoins, continuons le décompte des dortoirs durant cet hiver 2002/2003 car ce sont les seuls chiffres porteurs de signification pour évaluer les effectifs de l'espèce. Et restons vigilants sur le terrain car comme le rappelait un garde le l'ONCFS, le grand cormoran reste une espèce protégée en dehors des quotas, des autorisations spécifiques et des dates prévues par les trois arrêtés évoqués précédemment.

### **Dernières informations à propos des quotas de tir de cet hiver :**

- Corrèze : Danielle Crémoux a appris que le quota avait été réalisé.

- Haute-Vienne : 50 tués par les gardes sur la Vienne (sur 90 autorisés) ; 8 oiseaux déclarés abattus sur les piscicultures patentes (sur 120 possibles).

- Creuse : pas de nouvelles.

### **Sources :**

Recensement national des grands cormorans hivernant en France durant l'hiver 2000/2001 ; L. MARION ; 31 août 2001.

Préfecture de la Haute Vienne : arrêté DRCLI-2002-518 du 25 novembre 2002.

Préfecture de la Corrèze : arrêté du 9 octobre 2002.

Préfecture de la Creuse : arrêté n°2002-317-1 du 13 novembre 2002.

# CAS DE RAGE CHEZ LES CHAUVES-SOURIS ET LES LYSSAVIRUS

Par Michel Barataud.

Les médias s'en sont largement fait l'écho ces derniers temps : certains individus de Sérotine commune (espèce de chiroptère présente partout en Limousin) peuvent être porteurs d'un virus apparenté à celui de la rage : les lyssavirus. Cette information donnée sans plus amples renseignements peut paraître inquiétante. C'est pourquoi nous avons tenu à la compléter, afin d'éviter une psychose non justifiée.



La presse régionale a largement relayé à l'automne 2002, la découverte du premier cas de rage en Limousin. L'individu concerné était une Sérotine, faisant partie d'une colonie de reproduction installée sous la toiture d'un bâtiment du centre ville de Guéret (23). L'AFSSA de Nancy, avec l'aide de la coordination régionale du Groupe Chiroptères National de la SFEPM, a tenté de mettre en place un suivi épidémiologique de la colonie, afin d'étudier l'évolution de la maladie chez les chiroptères. Mais la saison tardive a occasionné le départ de la colonie avant d'obtenir des résultats exploitables.

Voilà le courrier d'information envoyé par le GMHL aux personnes abritant des colonies de Sérotines communes ; le contact est Pierre GORSIC, Médiateur Faune Sauvage à Limousin Nature Environnement Tél : 05 55 48 07 88 ou 06 71 89 88 40.

*Madame, Monsieur,*

*Nous nous permettons de vous écrire car notre base de données faunistiques nous indique la présence dans votre habitation d'une colonie de chauves-souris appartenant à l'espèce Sérotine commune.*

*Vous l'avez peut-être appris ces derniers temps par la presse, cette espèce héberge un virus apparenté à celui de la rage ; cette information brute peut paraître inquiétante,*

*c'est pourquoi nous avons tenu à la compléter, afin d'éviter un effet de psychose non justifié, et qui serait préjudiciable aux 33 espèces de chauves-souris présentes en France, toutes utiles et protégées par la loi. En effet, les risques de contamination humaine sont très faibles, à condition de prendre quelques précautions élémentaires. La cohabitation entre personnes et Sérotines communes dans un même bâtiment reste donc tout à fait possible, d'autant plus que vous êtes désormais informé du risque potentiel, et donc à même d'adopter le comportement le plus sécuritaire pour votre santé. Restant à votre disposition pour des informations complémentaires, et vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ces éléments d'information, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations sincères.*

*La présidente du G.M.H.L.*

*I. Charissou*

Cet évènement n'était pas une surprise : le lyssavirus est présent partout en Europe et cela depuis très longtemps certainement. Mais ce premier dépistage était l'opportunité de communiquer des informations objectives sur cette forme de rage, dont la pre-

mière victime est, et restera, l'espèce Séroline. L'enjeu est de prévenir au sein de la population humaine toute réaction de rejet vis à vis de ces animaux ; elle serait préjudiciable à l'ensemble des 33 espèces de chauves-souris présentes en France, toutes protégées par la loi. Les risques de contamination humaine sont très faibles (voir plus loin), à plus forte raison si l'on prend quelques précautions élémentaires que nous rappelons dans la note ci-dessous.

A titre d'exemple, aux Pays-Bas et au Danemark, pays où ces lyssavirus sont étudiés depuis plus de trente ans, les propriétaires des maisons abritant des sérotines sont systématiquement informés, et souvent même partie prenante dans la protection de ces espèces. Cette information a porté ses fruits dans ces pays, et assure une cohabitation entre sérotines et humains qui n'occasionne aucun risque pour la santé des habitants.

Enfin vous l'avez peut-être appris récemment, un photographe naturaliste écossais est mort de la rage en fin d'année 2002. La contamination était due à une morsure lors de la manipulation d'un Murin de Daubenton. Suite à ce décès il convient de préciser deux points :

- le lyssavirus transmis par le Murin de Daubenton est différent de celui transmis par la Séroline commune (génotype 6 *versus* génotype 5) ; dans les quatre cas de mortalité humaine connus depuis 1950 (ex-URSS, Finlande et Ecosse), c'est ce génotype 6 qui est incriminé ou fortement suspecté ; ce dernier n'a jusqu'à

présent jamais été dépisté en France ... Cependant par mesure de prudence les mêmes précautions doivent être prises vis à vis du génotype 5.

- Sur un plan statistique, ces quatre décès doivent être mis en rapport avec les milliers de cas de morsures de chauves-souris, reçus depuis des décennies par des chiropéristes non vaccinés (beaucoup le sont désormais) lors de manipulations à des fins scientifiques. Ceci est sans doute le meilleur test grandeur nature, appuyant l'hypothèse d'une transmission particulièrement difficile de ce lyssavirus à l'homme, même en cas de morsure.

#### QUELQUES ÉLÉMENTS À RETENIR :

- Il existe en France 33 espèces de chauves-souris, dont une vingtaine (y compris la Séroline commune) s'abrite plus ou moins fréquemment dans les habitations humaines. Toutes " nos " chauves-souris sont insectivores et de petite taille, à ne pas confondre avec les chauves-souris hémato-phages ou géantes d'autres continents ! Chez nous, dans près de la moitié des cas (48 %) l'espèce gîtant sous les toitures est de type Pipistrelle (envergure 18 à 20 cm). La Séroline (envergure env. 35 cm), bien que répandue dans tous les départements, ne représente que moins d'un quart (21 %) des 178 colonies en habitations répertoriées dans le Limousin de 1998 à 2002. **La Séroline commune ne représente donc environ qu'un cas sur cinq des colonies sous toitures.**

- La rage " vraie ", due à un Lyssavirus de génotype 1, est une mal-

adie qui a laissé et laisse encore une trace très négative dans la mémoire collective. Il y a plusieurs siècles, la rage canine ou "rage des rues", sévisait en Europe. La rage du renard lui a succédé. Arrivée en 1968 par la frontière nord-est de la France, en Moselle, elle a conquis rapidement des dizaines de départements, jusqu'à toucher le quart du pays en 20 ans. Cette épidémie (en fait épizootie car il s'agissait d'animaux atteints) a ravivé un certain nombre de peurs enfouies, qui ont conduit à traiter ce problème de façon démesurée : destruction de plusieurs milliers de renards, gazage de terriers avec des produits toxiques interdits depuis.. ce qui a eu un effet nul sur le traitement de la maladie, voire même inverse de celui recherché. Puis la vaccination des renards par hélicoptère a été organisée, remportant un vif succès puisque depuis 1998, la rage terrestre a disparu du territoire. Cet exemple, parmi tant d'autres, nous rappelle les erreurs du passé, qui ont conduit soit à surestimer les risques et à les combattre avec des moyens démesurés voire inadaptés, soit à les sous-estimer voire à les taire..

Ainsi la rage garde une image terrible, alors que sa réapparition depuis 1968 n'a occasionné aucune mort humaine en France. A l'inverse, d'autres maladies mortelles transmises par des animaux sauvages, comme la tularémie du lièvre, la psittacose des oiseaux ou l'échinococcose alvéolaire du renard, sont très peu connues alors qu'elles tuent plusieurs personnes chaque année. De même les piqûres d'hymé-

noptères (guêpes, frelons, abeilles, etc ...) tuent plusieurs dizaines de personnes par an en France, sans créer de psychose particulière : nous avons simplement pris l'habitude de vivre et de composer avec ce danger potentiel parfois tout proche (il ne viendrait à l'idée de personne d'attraper à main nue une guêpe posée sur la vitre d'une fenêtre).

Alors où situer les Lyssaviroses de "nos" chauves-souris, sans en exagérer l'importance ni les sous-estimer ?

Les Lyssaviroses des chauves-souris sont dues à des virus apparentés au virus de la rage, c'est-à-dire rattachés à la même famille. Mais ces virus sont portés par des espèces différentes du renard et du chien, et on les retrouve dans des pays parfois très éloignés les uns des autres, où aucun cas de rage vraie n'a été d'ailleurs découvert. C'est le cas de l'Australie, où existe le Lyssavirus de génotype 7 sur des chauves-souris de type "renard volant", ou de la Grande Bretagne, où a été trouvé un Lyssavirus de génotype 6 sur des Murins de Daubenton.. **Bref, tout laisse à penser que les Lyssavirus sont présents sur tous les continents, et que la plupart existent depuis longtemps.**

· Le lyssavirus de génotype 5, encore appelé " EBL I ", a été découvert en Europe dès le début des années 1950, il y a plus d'un demi-siècle. Il touche principalement l'espèce Séroline commune. En France, ce virus a été recensé pour la première fois en

1989, mais il est probable qu'il existait auparavant. Dans notre pays, comme dans tous les pays d'Europe de l'ouest où ce lyssavirus de génotype 5 est présent, aucune mortalité humaine n'est heureusement à déplorer.

### **EN PRATIQUE, QUE FAIRE SI ON TROUVE UNE CHAUVÉ-SOURIS, OU SI UNE COLONIE A TROUVÉ REFUGE CHEZ SOI ?**

Une colonie de chauves-souris passe souvent inaperçue, car ces animaux sont discrets, nocturnes, et se nourrissent d'insectes. Les précautions à prendre sont les mêmes que celles que l'on prendrait vis-à-vis des animaux sauvages : **ne pas les déranger, ne pas les toucher. Sachez qu'il n'y a aucun risque à circuler à proximité de l'endroit où se trouvent les animaux.**

Plusieurs points spécifiques aux chauves-souris et aux lyssavirus sont à connaître :

Les Lyssavirus se transmettent essentiellement par la morsure d'un animal infecté. Il faut donc qu'il y ait passage direct du virus au travers des muqueuses. **Par précaution, en cas de morsure, contactez votre médecin traitant et éventuellement le centre de traitement antirabique.**

Nos chauves-souris ne sont pas agressives si on ne cherche pas à les attraper. **Il ne faut donc pas les manipuler a fortiori si elles sont blessées.** Si l'une d'elle présente un comportement inhabituel (posée à

terre, en pleine lumière, poussant des cris ...), laissez-la tranquille ; tout au plus mettez-la à l'écart (avec des gants **épais**) hors de portée des enfants ou des animaux domestiques, puis contactez le médiateur faune sauvage de Limousin Nature Environnement (05 55 48 07 88).

Si une chauve-souris pénètre en vol de nuit dans une pièce, éteindre la lumière et ouvrir grand les fenêtres, elle sortira d'elle-même.

Si vous trouvez **une chauve-souris morte** : amenez-la rapidement à un vétérinaire ou à la Direction des Services vétérinaires, ou contactez le médiateur faune sauvage de Limousin Nature Environnement (05 55 48 07 88).

### **ENFIN, RAPPELONS QUE :**

- > Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi en France.
- > Qu'elles se nourrissent d'insectes dont beaucoup sont des parasites de l'Homme et de ses cultures.
- > LEUR CONSERVATION RELÈVE DONC DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

La linotte mélodieuse, *Carduelis canabina*, se reproduit sur la quasi-totalité du territoire français où sa répartition est régulière (Yeatman-Berthelot & Jarry 1994). Il en est de même en Limousin où elle fréquente les espaces ouverts ou semi-ouverts de landes, friches et jeunes plantations (SEPOL 1993).

### Situation des nids :

Sur 48 nids découverts, 56,5% se trouvaient dans des ifs ou des thuyas, les autres se situant dans des haies de lauriers et de troènes. La hauteur du nid varie de 0,50 à 3 m avec une moyenne de 1,62 m (n=48). Les nids se trouvant à plus de 1,50 m sont construits surtout dans les ifs.

# LINOTTE MÉLODIEUSE

E N L I M O U S I N

Cette note présente les résultats de la nidification obtenus au cours de 7 années d'observation, de 1993 à 2000, en milieu urbain situé à Aix sur Vienne (87).

**Par Patrick Précigout.**

### La ponte :

La ponte la plus précoce relevée en Limousin est celle du 09/04/1985 à proximité de l'étang de Tiolet commune de la Celle-sous-Gouzon avec des jeunes non volants (Jean-Pierre Malafosse). Cette date est très précoce car la construction des nids n'est généralement pas terminée avant début avril.

**Résultats sur 41 nids suivis et ayant abrité des pontes complètes**

Nb d'œufs	Nb de nids	%
2	1	2,44
3	2	4,88
4	11	26,83
5	26	63,41
6	1	2,44

**La moyenne d'œufs par nid est donc de 4,59**



Alain Fossé

### Succès de la reproduction :

Sur l'ensemble des nids étudiés, 29 ont abrité des jeunes au terme d'une couvaison qui dure environ 13 jours. 131 œufs pondus ont donné 123 éclosions soit un taux de fécondité de 93,89 %. Ce taux de fécondité est élevé si on le compare à celui observé en Bretagne où il est de l'ordre de 70 % (Yeatman-Berthelot & Jarry op. cit.). Sur 43 nids recensés en Limousin, 22 nichées se sont envolées soit 51,16 %, chiffre comparable aux 50 % obtenus sur des landes bretonnes (Yeatman-Berthelot & Jarry op. cit.). Les 21 échecs sont pour l'essentiel dus à la taille des haies, à la prédation par les chats et les pies bavardes (*Pica pica*).

La date de nidification la plus tardive, probablement une deuxième couvée, est enregistrée le 31 juillet à Aix sur Vienne avec 4

œufs qui donneront des jeunes à l'envol aux environs du 25 août.

La migration débute fin septembre, se poursuit jusqu'en novembre. Les zones d'hivernage des populations françaises se situent en Espagne, Portugal et en Afrique du Nord (Yeatman-Berthelot & Jarry op. cit.). La seule donnée de baguage pour le Limousin concerne un oiseau bagué le 16 juillet 1972 à Puy d'Arnac (19) et retrouvé le 13 décembre 1972 à Valence en Espagne.

### Bibliographie :

SEPOL, 1993 - Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin, éd. Lucien Souny.  
Yeatman-Berthelot D. & Jarry G., 1994 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. SOF, Paris.

# en bref

**Ménigoute 2002** : Comme chaque année, la SEPOL était présente au festival du film ornithologique de Ménigoute (79) du 29 octobre au 3 novembre 2002. Félicitations aux bénévoles qui ont tenu notre stand et accueilli un public toujours nombreux. Quant aux films en compétition, c'est « pale mâle » de F. LILIEN qui a remporté le Lirou d'or.

**13<sup>ème</sup> festival de l'oiseau et de la nature** : il se déroulera du 5 au 13 avril 2003 en Baie de Somme (St Riquier). Cette année, deux thèmes constitueront les concours photos ouvert à tous : « les quatre saisons de l'oiseau » et « l'arbre »  
rens : pays du Ponthieu-Marquenterre  
P 7 , 80 135 St RIQUIER  
tel :03 22 24 02 02

e-mail : [contact@festival-oiseau.asso.fr](mailto:contact@festival-oiseau.asso.fr)

## **Chasse aux oiseaux migrateurs : un pas en avant.**

A la fin du mois de décembre 2002, le Conseil d'Etat rendait un arrêt concernant les dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs. Se fondant sur les avis des scientifiques, il a enjoint le gouvernement français de fixer, dans un délai de 15 jours, la date de clôture de la chasse au 31 janvier 2003 pour toutes les espèces de canards, oies, rallidés, limicoles, grives, merles et cailles (contre des dates précédentes s'étalant du 2 au 16 février). Il a néanmoins admis un dépassement du 31 janvier pour les pigeons (10 février), les tourterelles (16 février) et la Bécasse des bois (20 février).

Saluons la décision du Conseil d'Etat qui permet à la France de respecter ainsi la directive européenne « oiseaux » même si certaines espèces y dérogent encore. Enfin, souhaitons que ce dernier arrêté qui repose sur des arguments scientifiques, serve de base à ceux qui régiront la prochaine saison de chasse.

A l'heure de la rédaction de cette brève, toujours aucune nouvelle du ministère de l'écologie..

Source : *différents médias et liste de discussion obs fr n°907 du 21/12/02.*

---

## **Chasse aux oiseaux migrateurs : ailleurs aussi.**

En Grèce, même combat, même cause, même résultat.

Les chasseurs grecs vont devoir ranger leurs fusils deux mois plus tôt que prévu, après l'annulation par le Conseil d'Etat grec, la cour suprême administrative, du décret fixant les dates de la chasse, a-t-on appris de source judiciaire.

La Cour a été saisie en dernière instance à l'issue d'une procédure lancée par des organisations écologistes et de défense d'animaux, qui avaient dénoncé la longue période de chasse prévue par une décision du ministère de l'Agriculture qui s'étalait entre le 20 août 2002 et le 28 février 2003. Jugant que le ministère n'a pas respecté la législation de l'Union Européenne et la Convention de Berne, qui imposent l'élaboration d'un rapport scientifique sur le danger de la disparition de certaines espèces, le Conseil d'Etat a annulé la décision du ministère.

Source : *dépêche AFP du 13 /12 /2002 sur obs fr n°903 su 17/12/2002.*

---

## **La loutre creusoise :**

Le Moulin du Fieu, situé sur la commune de ST GOUSSAUD en creuse, avait accueilli

un échange de jeunes franco européens durant l'été 2002. Aujourd'hui, la gestion de ce superbe site niché au coeur des monts d'Ambazac a été confiée au centre Nature La Loure. Doté des conditions optimales pour l'hébergement du public et des scolaires, ce site peut maintenant accueillir aussi bien des classes découvertes que des groupes d'adultes sur des séjours de durées variables. Profitez en!

## Plaquette Libellules :

La Société Limousine d'Odonatologie a édité en collaboration avec la SEPOL, un petit fascicule de présentation des libellules. Leur morphologie, leurs habitats, que faire pour les favoriser, sont quelques une des informations apportées par ce livret richement illustré que l'on peut acquérir dans la maison de la nature ou commander à la SLO (3 euros).

## Signalons la parution de deux plaquettes illustrées d'information réalisées par le GMHL :

- 1 Le Gouffre de La Fage, le Palais des Chauves-souris.
2. Le Triton crêté en Limousin.

## Parution du numéro Hors Série d'EPOPS "Libellules du Limousin".

Cet atlas, richement illustré de dessins et de photos en noir et blanc, réalisé par la Société Limousine d'Odonatologie est envoyé à chaque abonné à la revue EPOPS. Il est également disponible auprès de la SLO pour la somme de 6 Å.

## Liste des espèces nuisibles : un pas en arrière

En décembre dernier, le Conseil d'Etat donnait raison au même ministère quant à la possibilité pour chaque département de reclasser la martre, la belette et le putois sur la liste des espèces nuisibles. En Haute Vienne, seule la belette a échappé à ce triste sort. Signalons que certains départements tel que le Cher ont aussi épargné le putois (un des rares prédateurs des jeunes ragondins).

Ci joint un tableau récapitulatif pour la haute vienne (source DDAF 87) :



	ESPECES	PERIODE AUTORISEE	ZONE DE DESTRUCTION	FORMALITES	MOTIVATIONS	CONDITIONS SPECIFIQUES
MAMMIFERES	Fouine	De la clôture de la chasse au 31 mars	Ensemble du département	Autorisation administrative individuelle	Prévention des dommages de basse-cour et élevages de gibier	
	Martre	Idem	Idem	Idem	Idem	
	Putois	Idem	Idem	Idem	Idem	
	Lapin de garenne	Idem	Idem	Idem	Préventions des dégâts aux cultures, plantations forestières, jardins et lieux publics	
	Ragondin	Idem	Idem	Idem	Prévention des dégâts aux ouvrages de retenue d'eau et aux berges de cours d'eau	
	Rat musqué	Idem	Idem	Idem	Idem	
	Renard	Idem	Idem	Idem	Prévention des dommages aux élevages domestiques et protection du gibier	
OISEAUX	Corbeau freux	de la clôture de la chasse au 10 juin	Idem	Idem	Prévention des dégâts aux cultures et aux silos	Le corbeau freux peut être tiré dans l'encinto du dortoir à corbeaux.
	Cornelle noire	Idem	Idem	Idem	Idem	Ces oiseaux ne peuvent être tirés qu'à poste fixe.
	Hie bavarde	Idem	Idem	Idem	Prévention de dommages aux petits élevages, aux petits oiseaux et aux cultures	Le tir dans les nids est interdit
	Etourneau sansonnet	de la clôture de la chasse au 31 mars	Idem	Déclaration individuelle au Préfet	Prévention des dégâts aux cultures	

# ■ DENOMBREMENT DES oiseaux d'eau EN LIMOUSIN ANNEE 2002

Par Patrick Précigout.

Comme tous les ans à la même époque (janvier), se déroule le comptage des oiseaux d'eau hivernant en Limousin, centralisé par « Wetland international ».

Les conditions météorologiques ont été marquées par le froid et de nombreux étangs étaient partiellement ou totalement gelés.

Cette année, 135 étangs ont été prospectés dont 48 en Corrèze, 16 en Creuse et 71 en Haute-Vienne.



## Tableau récapitulatif du recensement 2002 des oiseaux d'eau.

Espèce	N o m b r e			
	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Total
Grèbe castagneux	13	2	10	25
Grèbe huppé	46	22	86	154
Grand Cormoran	181	29	216	426
Aigrette garzette	1	0	0	1
Grande Aigrette	0	2	0	2
Héron cendré	21	14	40	75
Cygne tuberculé	0	5	8	13
Canard siffleur	1	55	10	66
Sarcelle d'hiver	5	5	46	56
Canard colvert	1342	1067	2697	5106
Canard souchet	1	0	0	1
Fuligule milouin	1	3	155	159
Fuligule morillon	0	0	11	11
Harle bièvre	2	2	1	5
Poule d'eau	14	1	15	30
Foulque macroule	88	35	703	826

### Bilan total par espèce pour les 6 dernière années avec mention des plus fortes concentrations en 2002.

#### Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

97	98	99	00	01	02
19	20	11	20	38	25

Corrèze : 6 individus sur l'île Duchamp (Beaulieu-sur-Dordogne).

Haute-Vienne : 5 individus sur les bords de Vienne à Limoges et 5 individus sur les bords de Vienne à Aix-sur-Vienne.

#### Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

97	98	99	00	01	02
72	325	313	261	253	154

Le gel des étangs a probablement entraîné un déplacement vers des régions plus accueillantes.

Corrèze : 17 individus à La Bournerie (Monestier-Port-Dieu).  
 Creuse : 18 individus au lac de Vassivière (Royère-de-Vassivière).  
 Haute-Vienne : 17 individus au Grand-Etang (Azat-le-Ris).  
 36 individus au lac de Saint-Pardoux.

### **Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*)

97	98	99	00	01	02
321	284	246	248	534	426

Corrèze : 104 individus au Pont-de-Granges (Ussac).  
 43 individus au Lac-du-Causse (Lissac-sur-Couze).  
 Creuse : 24 individus sur le lac de Vassivière (Royère-de-Vassivière).  
 Haute-Vienne : 200 individus au barrage de la Sablière (le Palais-sur-Vienne).

### **Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*)

Corrèze : 1 individu au Lac-du-Causse (Lissac-sur-Couze).

### **Grande Aigrette** (*Egretta alba*)

98	99	00	01	02
0	2	8	3	2

Comme en 2001, en Creuse, 2 individus à l'étang des Landes (Lussat).

### **Héron cendré** (*Ardea cinerea*)

97	98	99	00	01	02
44	148	155	199	148	75

Aucun érang ne rassemble plus de 10 individus.

### **Cygne tuberculé** (*Cygnus olor*)

97	98	99	00	01	02
0	3	4	11	7	13

Doucement, la population de cette espèce augmente.  
 Creuse : 5 individus au lac de La-Vaud-Gelade (Saint-marc-à-Loubaud).  
 Haute-Vienne : 4 individus à l'étang de Lavaud (Videix).  
 Corrèze : la dernière observation date de 1998.

## Canard siffleur (*Anas penelope*)

97	98	99	00	01	02
11	14	2	52	60	66

C'est la meilleure année depuis le début des prospections en 1990 avec 55 individus observés en Creuse dont 36 à l'étang de la Viergne (Lussat) et 19 à l'étang de Tête-de-Bœuf (Lussat).

## Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

97	98	99	00	01	02
14	80	49	154	201	56

Seule la Haute-Vienne présentait deux étangs avec une population dépassant la dizaine d'individus soit, 25 à l'étang de Murat (Saint-Léger-magnazeix) et 16 à l'étang de Grand-Pâturage (Blond).

## Canard Colvert (*Anas platyrhynchos*)

97	98	99	00	01	02
3347	2902	2690	3867	3226	5106

Les concentrations dépassant 100 individus sont les suivantes :

### - 3 étangs en Corrèze :

- 133 individus à l'étang de Cherchaud (Montgibaud).
- 131 individus à l'étang de Bournazel (Seilhac).
- 130 individus à l'ancienne Sablière (Bort-les-Orgues).

### - 4 étangs en Creuse :

- 262 individus à l'étang de la Viergne (Lussat).
- 215 individus au lac de Vassivière (Royère-de-Vassivière).
- 125 individus au lac de La-Vaud-Gelade (Saint-Marc-à-Loubaud).
- 111 individus à l'étang de la Chaume (Azétable).

### - 5 étangs en Haute-Vienne :

- 160 individus à l'étang de Murat (Saint-Léger-magnazeix).
- 138 individus à l'étang de la Pouge (Saint-Auvent).
- 120 individus à l'étang de Francour (Saint-Junien-les-Combes).
- 115 individus au Grand-Etang (Azat-le-Ris).
- 102 individus à l'étang de Saint-Yirieix-la-Perche.

### Canard souchet (*Anas clypeata*)

97	98	99	00	01	02
0	8	0	1	22	1

Un mâle en Creuse sur le lac de La-Vaud-Gelade (Saint-Marc-à-Loubaud).

### Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

97	98	99	00	01	02
121	50	219	52	78	159

Sur les 155 individus, 155 ont été observés en Haute-Vienne dont 94 au Grand-Etang (Azat-le-Ris) et 48 à l'étang de Murat (Saint-Léger-Magnazeix).

### Fuliguel morillon (*Aythya fuligula*)

97	98	99	00	01	02
27	16	0	3	2	11

Toutes les observations ont été faites en Haute-Vienne dont 10 individus sur le Grand-Etang (Azat-le-Ris) et 1 à l'étang de Murat (Saint-Léger-Magnazeix).

### Harle bièvre (*Mergus merganser*)

97	98	99	00	01	02
1	8	23	9	9	5

Corrèze : 2 individus à l'étang des Oussines (Saint-Merd-les-Oussines).

Creuse : 2 individus au lac de La-Vaud-Gelade (Saint-Marc-à-Loubaud).

Haute-Vienne : 1 individu sur l'étang de Francour (Saint-Junien-les-Combres).

### Poule d'eau (*Gallinule chloropus*)

97	98	99	00	01	02
16	36	47	61	56	30

L'espèce a été trouvée en 15 endroits différents. La plus forte concentration correspond à 7 individus observés sur le Lac-du-Causse (Lissac-sur-Couze) en Corrèze ; ailleurs les observations correspondent à des groupes plus petits ou à des individus isolés.

## Foulque macroule (*Fulica atra*)

97	98	99	00	01	02
368	646	975	547	479	826

Le Grand-Etang d'Azat-le-Ris, en Haute-Vienne, représente à lui seul 66,46% des Foulques hivernant en Limousin en 2002 avec 549 individus dénombrés. Le Lac-du-Causse (Lissac-sur-Couze) en Corrèze vient en second position avec 74 individus observés. Suit l'étang des Bordes (Saint-Jouvent) en Haute-Vienne avec 64 individus.

### Autres espèces observées particulières lors du comptage des oiseaux d'eau.

- Des **Vanneaux huppés** (*Vanellus vanellus*) dont 350 individus à l'étang de Cherchaud (Montgibaud, Corrèze) et 300 à la Piderie (Saint-Barbant, Haute-Vienne).
- 17 **Bécassines des marais** (*Gallinago gallinago*), principalement en Haute-Vienne (16 individus) avec 5 oiseaux notés à l'étang de la Serrerie (Coussac-Bonneval) et 4 à l'étang des Petites Landes (Les-Grands-Chézeaux). Un oiseau a été observé en Creuse mais aucun en Corrèze.
- 4 **Chevaliers cul-blanc** (*Tringa ochropus*) dont 2 individus à l'étang de la Mazère (Saint-Martin-le-Mault, Haute-Vienne), 1 individu à l'étang de Lagnac-le-Long (Haute-Vienne) et 1 individu à l'étang Neuf de Lagraulière (Corrèze).
- 1 **Chevalier guignette** (*Actitis hypoleucos*) sur l'étang de la Combette (Thouron, Haute-Vienne).
- 3 **Goélands leucophés** (*Larus cachinnans*) sur le lac de Bort-les-Orgues (Corrèze).

## Liste des étangs prospectés en 2002

(par département et par ordre alphabétique des Communes)

### CORREZE

Allasac	barrage du Saillant	Montgibaud	étang de Cherchaud
Aubazines	étang du Coiroux	Neuvic	lac de Neuvic
Beaulieu-sur-Dordogne	l'Île Duchamp	Peyrelevalde	lac du Chammet
Beynat	étang de Miel	Roche-le-Peyroux	étang de Peyrelevalde
Beyssac	étang des Coutilles	Saint-Bonnet-la-Rivière	Val-Beynette
	étang de la Jumenterie	Saint-Clément	la Chabroulie
	étang des Rouverades	Sainte-Féréole	étang Les Rivières
Bort-les-Orgues	ancienne sablière	Saint-Germain-les-Vergnes	barrage de la Couze
	lac de Bort-les-Orgues		étang de Saint-Germain
Brive-la-Gaillarde	bords de la Corrèze	Saint-Jal	étang de Laborde
Chabrignac	étang de la Perche	Saint-Julien-Maumont	étang de Saint-Jal
Eygurande	étang d'Eygurande	Saint-Julien-près-Bort	étang d'irrigation
Favars	étang de Lachamps	Saint-Merd-les-Oussines	site de Saint-Nazaire
Lagraulière	étang de Blanchefort	Saint-Pardoux-l'Ortigier	étang des Oussines
	étang du Bois Grand	Saint-Pantaléon-de-Larche	étang de Saint-Pardoux
	l'Etang Neuf	Saint-Sornin-Lavolps	les Gravières
Lissac-sur-Couze	Lac-du-Causse	Sarroux	étang de Saint-Sornin
Masseret	étang des Places	Seilhac	Outre-Val
Meymac	lac de Sèchemailles	Sérandon	étang de Bournazel
Monestier-Port-Dieu	la Bournerie		Etang Neuf
			Gratte-Bruyère

Sornac  
étang de Sornac  
nouvel étang de Chabannes  
lac des Bariousses  
l'Auzélou  
Ussac  
pont des Granges  
Ussel  
étang de Ponty  
Vigeois  
étang de Poncharal

## CREUSE

Azétable  
Crozat  
étang de La Chaume  
confluent des deux Creuses  
le pont  
Flayat  
étang de la Ramade  
Gouzon  
étang de Gouzon  
Le Grand-Bourg  
étang de la Toueille  
Lizières  
étang de Maubrant  
Lussat  
étang des Landes  
étang Tâte-de-Bœuf  
étang de la Vierge  
Noth  
étang d'Argent  
étang de la Grande-Cazine  
Royère-de-Vassivière  
lac de Vassivière  
Saint-Julien-le-Chatel  
étang de Pinaud  
Saint-Marc-à-Loubaud  
lac de La-Vaud-Gelade  
Saint-Vaury  
étang de la ville

## HAUTE-VIENNE

Aixe-sur-Vienne  
étang de Beaubonnat  
étang de La Bouchie  
bords de la Vienne  
Ambazac  
étang de Jonas  
Arnac-la-Poste  
Ruffasson  
Azat-le-Ris  
étang du Ché  
étang du Grand-Champ  
étang des Planchettes  
étang du Rischauveron  
Grand-Etang  
Berneuil  
étang du Mail  
Bessines-sur-Gartempe  
étang de Lavaugrasse  
Blond  
étang du Grand-Pâturage  
Buis (le)  
étang des Sagnes  
Bujaleuf  
barrage de Bujaleuf  
Barrage de Fleix  
Bussière-Boffy  
étang de Bussière-Boffy  
Chamborêt  
le Queyroix  
Châteauneuf-la-Forêt  
étang de Châteauneuf-la-Forêt  
Cieux  
étang de Cieux  
rocher des Fées  
Coussac-Bonneval  
étang de Marsaguet  
étang de la Serrerie  
Cromac  
étang de Cromac  
Cussac  
étang de Cromières  
étang de la Monnerie

Feytiat  
Flavignac  
Les Chabannes  
lac de Saint-Fortunat  
Étang de Puyrenon  
Grands-Chézeaux (les)  
étang des Petites-Landes  
Jonchère-St.-Maurice (la)  
étang du bourg  
Ladignac-le-Long  
étang de Ladignac  
Laurière  
Pont-à-l'Age  
Limoges  
barrage de la Mazelle  
bords de Vienne  
Uzurat  
étang de Ballerand  
Marval  
étang de Forgeueuve  
Meuzac  
étang de la Roche  
Meyze (la)  
la Boudonie  
Mézières-sur-Issoire  
étang de la Côte  
étang de Mézières  
Moissannes  
étang de Mas-Féty  
Nouic  
Oradour-sur-Vayres  
Palais-sur-Vienne (le)  
Peyrat-le-Château  
étang des Vergnes  
Peyrilhac  
barrage de la sablière  
Rochechouart  
étang de Peyrat-le-Château  
Saint-Auvent  
étang de Conore  
Saint-Barbant  
étang de Rochechouart  
étang de la Pouge  
étang des Brégères  
la Piderie  
les Sèches  
Saint-Bonnet-Briance  
étang d'Aigueperse  
Saint-Hilaire-la-Treille  
étang de Sivergnat  
Saint-Jouvent  
étang de la Chapelle  
Saint-Junien-les-Combes  
étang des Bordes  
Saint-Léger-la-Montagne  
étang du Francour  
Saint-Léger-Magnazeix  
étang de Pierre-Millet  
étang de Bellevue  
Saint-Martin-le-Mault  
étang de Murat  
Saint-Mathieu  
étang de la Mazère  
étang des Bussières  
Saint-Pardoux  
étang des Sèches  
Saint-Sylvestre  
lac de Saint-Pardoux  
Saint-Yrieix-la-Perche  
étang Baudy  
Thouron  
étang de Saint-Yrieix  
étang de Châteaumoulin  
Videix  
étang de la Combette  
étang de Lavaud.

## Références :

EPOPS : 1990 n°2, 1992 n°5, 1994 n°4, 1995 n°2, 1997 n°1, 2002 n°1 et n°3

# BREVES AU VOL

Synthèse des observations du 26/08/2002 au 31/12/2002

Par Philippe Hubert.

Cette synthèse reprend les observations communiquées sur le répondeur de la SEPOL et sur la liste de discussion obs-limousin.

Au cours de cette période, hormis les habituels migrateurs (Grues cendrées, Pigeons ramiers ...), notre région a vu séjourner des hôtes inhabituels et notamment un Ibis sacré (première mention régionale) qui est resté une quinzaine de jours sur les étangs du bassin de Gouzon. A noter également la présence d'un Aigle royal juvénile et d'un Butor étoilé à l'étang de la Ramade en Creuse, et deux Labbes à longue queue juvéniles (deuxième mention régionale), un en Creuse mais qui n'a pu malheureusement poursuivre sa route, et un autre en Corrèze sur le lac de Causse.



Grues cendrées / Christophe Mercier

**Plongeon arctique** (*Gavia arctica*) : 1 individu le 27/11 sur l'étang de l'Estinat (19 – St-Fréjoux – DesP).

**Plongeon imbrin** (*Gavia immer*) : 1 individu le 25/11 sur l'étang de Nautes (23 – Champsat – BarF).

**Grèbe esclavon\*** (*Podiceps auritus*) : 1 individu le 26/12 sur le Grand étang (87 – Azat-le-Ris – AudA).

**Grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*) : le 19/09 ils étaient environ une centaine sur l'étang de Murat avec encore de nombreux juvéniles (87 – St-Léger-Magnazeix – HubP).

**Grand cormoran** (*Phalacrocorax carbo*) : Hormis quelques individus qui passent la belle saison dans notre région (comme à l'étang des Landes par exemple) les premiers individus en migration sont notés le 09/10 avec 47 individus (87 – Moissannes – BarJ).

**Butor étoilé\*** (*Botaurus stellaris*) : 1 individu observé le 26/10 à l'étang de la Ramade (23) par Thierry Leroy (Auvergne).

**Bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*) : 2 adultes et 2 jeunes étaient encore présents le 01/09 à l'étang des Landes où l'espèce a niché cette année (23 – Lussat – DupE), ainsi qu'un adulte et 1 jeune le 16/09 à la Carrière de Bernoux (19 – St-Pantaléon – FacP).

**Héron gardeboeufs\*** (*Bubulcus ibis*) : 1 à l'étang des Landes le 19/09 (23 – Lussat – HubP) et 1 autre le même jour à l'étang de Murat (87 – St-Léger-Magnazeix – HubP).

**Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*) : 2 individus présents à l'étang de la Pougé le 19/10 (87 – St-Auvent – EyrO). 1 autre présent le 27/11 à l'étang de Berneuil (87 – Berneuil – EyrO).

**Grande aigrette** (*Ardea alba*) : 16 à l'étang des Landes le 10/11 (BarJ). 19 sur le même étang le 01/12 (SauJ). Cette espèce a été vue durant

cette période sur de nombreux étangs de la région.

**Héron pourpré** (*Ardea purpurea*) : 1 individu observé le 21/09 sur l'étang de Masféty (87 – Moissannes – BarJ).

**Héron cendré** (*Ardea cinerea*) : 142 à l'étang des Landes le 4/11 (SauJ)

**Cigogne blanche** (*Ciconia ciconia*) : 8 cigognes ont fait une halte le 29/08 au lieu dit le Chadenier (19 – Meymac – obs transmise par AlbD). 2 individus ont passé la nuit du 22 au 23/09 sur le toit d'une maison du bourg de Corrèze (19 – DelS).

**Cigogne noire** (*Ciconia nigra*) : 1 le 30/08 et 5 le 31/08 en migration (87-Flavignac-PreP). 3 autres observées le 07/09 (19 – Brignac-la-Plaine – LabD). Un groupe de 10 également en migration le 14/09 (19 – Meymac – AlbD). 2 autres le 14/09 à Brumas (87 – Lastours – LabB). 1 juvénile le 16/09 (87 – Magnac-Laval – DouA) et 1 autre le 19/09 (87 – St-Just-le-Martel – BarJ).

**Ibis sacré** (*Threskiornis aethiopicus*) : 1 individu présent le 07/12 à l'étang des Landes (23 – Lussat – groupe LPO Montluçon). Sans doute le même individu revu à l'étang de la tête de Bœuf le 20/12 (23 – Lussat – HubP).

**Oie cendrée** (*Anser anser*) : quelques vols migratoires sont signalés dont 22 individus le 28/10 (87 – Chaillac/Vienne – BusR) et 75 le 11/11 aux Combes (87 – St-Léger-la-Montagne – DouA). A noter qu'une oie était présente sur l'étang de Murat le 01/09 (87 – St-Léger-Magnazeix – SorJ) où elle est restait plusieurs semaines.

**Oie sp.** (*Anser sp.*) : 150 (cendrées ?) en migration le 12/10 à Brive (info LPO Rochefort). 23 en migration le 20/10 (87 – Chaillac/Vienne – BusR) et 112 en 3 vols le 11/11 (87 – Flavignac – PreP).

**Bernache du Canada\*** (*Branta canadensis*) : 4 individus sur l'étang de Forgeueville le 12/11 (87 – Meuzac – MorS) mais qui viendraient d'un élevage voisin ...

**Tadorne de Belon** (*Tadorna tadorna*) : 3 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj). 4 femelles sur le même étang le 01/12 (Sauj) et 16 le 07/12 (groupe LPO Montluçon). 3 sur le lac de Vassivière le 09/12 (87/23 – DesF).

**Canard chipeau** (*Anas strepera*) : 1 à l'étang de Murat le 01/09 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj) et 3 autres le 11/11 sur le même étang (Sotj). 5 sur l'étang de la Thoueille le 11/11 (23 – Grand-Bourg – Sotj). 2 à l'étang des Planchettes le 09/12 (87 – Azat-le-Ris – Sotj).

**Canard pilet** (*Anas acuta*) : 1 couple le 19/10 au barrage de Lavaud (87 – Videix – Sotj). 4 à l'étang des Landes le 11/11 (Sauj) et 4 à l'étang de Murat le 09/12 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj).

**Canard souchet** (*Anas clypeata*) : 3 à l'étang de Murat le 19/10 (87 – St-Léger-Magnazeix – HubP). 1 au barrage de Lavaud le 22/09 (87 – Videix – Sotj). 2 le 05/10 à l'étang de la Pouge (87 – St-Auvent – BusR). 3 à l'étang des Landes le 10/10 (23 – Lussat – Sotj) et 24 à l'étang de la Tête de Bœuf le 04/11 (23 – Lussat – Sauj).

**Canard siffleur** (*Anas penelope*) : 7 sur le lac de St-Pardoux le 18/10 (87 – St-Pardoux – Sotj). 5 au barrage de Lavaud le 19/10 (87 – Videix – Sotj).

**Canard colvert** (*Anas platyrhynchos*) : 300 environ à l'étang de Murat (réserve de chasse) le 19/09 (87 – St-Léger-Magnazeix – HubP). 147 le 26/10 à l'étang de la Pouge (87 – St-Auvent – BusR).

**Sarcelle d'hiver** (*Anas crecca*) : 40 à l'étang de Murat le 07/10 et une centaine le 09/12 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj). 68 à l'étang des Landes le 02/11 (23 – Lussat – PalG).

**Sarcelle d'été** (*Anas querquedula*) : 1 le 01/09 à l'étang de Murat (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj).

**Fuligule milouin** (*Aythya ferina*) : 70 à l'étang de Murat le 02/11, une centaine 9 jours plus tard, 150 le 09/12 et 220 le 23/12 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj). 97 à l'étang de Gouzon le 11/11 (23 – Gouzon - Sauj).

**Fuligule morillon** (*Aythya fuligula*) : 1 le 20/10 à l'étang de Murat (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj) puis 4 juvéniles le 02/11 et 7 individus le 11/11 toujours sur le même étang le 02/11 (Sotj).

**Macreuse brune\*** (*Melanitta fusca*) : 1 femelle et 1 juvénile le 23/12 sur le Grand étang (87 – Azat-le-Ris – Sotj).

**Harle bièvre** (*Mergus merganser*) : 2 couples sur le lac de Vassivière le 08/12 (87/23 – MerC).

**Bondrée apivore** (*Pernis apivorus*) : les plus importants passages migratoires ont été observés les 30 et 31/08 avec 229 individus (87 – Flavignac – PreP) et le 07/09 avec environ 600 individus (19 – Brignac-la-plaine – LabD).

**Balbuzard pêcheur** (*Pandion haliaetus*) : 17 individus observés du 30/08 au 22/09 dont 8 le 21/09 (87 – Flavignac – PreP).

**Aigle royal\*** (*Aquila chrysaetos*) : un juv. a été vu par un ornitho auvergnat, Mathieu Bernard, le 8/11 à l'étang de la Ramade (23).

**Milan royal** (*Milvus milvus*) : de nombreux individus vus en migration postnuptiale ; le premier ayant été vu le 19/09 (23 – Lussat - HubP). Le 24/09, 29 en migration (87 – Château-Chervix – CouR), le 05/10, 23 individus sont observés à Flavignac (PreP), 131 le 12/10 (19 – Ussel – DesP), 50 le 13/10 (23 – Aubusson – MarL), 29 le 20/10 (87 – Moissannes – Barj) et 20 le 22/10 (19 – Ayen – FauB).

**Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*) : 1 individu observé le 07/09 (19 – Brignac-la-Plaine – LabD). 1 autre en train d'avaler un serpent le 02/09 (87 – Moissannes – Barj).

**Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*) : 1 en migration le 17/09 à Châluçet (87 St-Jean-Ligoure – VirA). 7 en migration le 21/09 (87 – Flavignac – PreP).

**Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) : 1 couple à la lande de Marcy le 30/08 (Sauj). 8 le 16/11 sur la lande de la Haute Renaudie (87 – Bussière-Galant – NedS). Un minimum de 21 individus le 15/11 à l'étang des Landes (23 – Lussat – Sauj). 6 le 07/12 à la lande de la Flotte (87 – Meuzac – GauR).

**Epervier d'Europe** (*Accipiter nisus*) : 2 le 29/10 (23 – Feniers – AlbD).

**Autour des palombes** (*Accipiter gentilis*) : 1 individu le 02/09 et 1 autre le 13/10 (87 – Moissannes – Barj).

**Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) : 1 mâle le 21/09 (87 – Compeignac – Sotj). 1 femelle le 16/11 qui tente de capturer un colvert, mais qui n'y arrive pas, sur l'étang de Masféty (87 – Moissannes – Barj). 1 le 17/11 à la lande de St-Laurent (87 – La Roche l'Abeille – NedS). 1 individu observé avec une proie dans les serres le 16/12 sur le clocher de la cathédrale de Limoges (87 – ThoF).

**Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*) : 3 en migration le 14/09 (87 – Moissannes – Barj), 1 le 29/09 (87 – Moissannes – Barj), et 1 autre le 09/10 (23 – St-Quentin-la-Ch. – PruG). Le 10/10, 1 à l'étang de la Mazère et 1 autre à l'étang de Murat (87 – St-Léger-Magnazeix – DouA).

**Faucon émerillon** (*Falco columbarius*) : 1 individu en migration le 17/10 (87 – Flavignac – PreP).

**Râle des genêts** (*Crex crex*) : 1 individu est entendu le 13/10 (87 – St-Yrieix-la-Perche – Cellj).

**Foulque macroule** (*Fulica atra*) : 65 à l'étang des Bordes le 25/11 (87 – St-Jouvent – HubP)

**Avocette élégante\*** (*Recurvirostra avosetta*) : 7 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj). 2 à l'étang de la Tête de Bœuf le 20/12 (23 – Lussat – HubP).

**Grue cendrée** (*Grus grus*) : de nombreux passages migratoires au cours de la période dont les premiers vols ont été notés le 09/10. A noter que 1780 grues passaient la nuit du 09 au 10/12 à l'étang des Landes (23 – Lussat – Sauj) et 500 étaient posées le 23/12 près du Grand Etang (87 – Azat-le-Ris – Sotj).

**Grand Gravelot** (*Charadrius hiaticula*) : 3 au barrage de Lavaud le 22/09 (87 – Videix – Sotj).

**Pluvier argenté\*** (*Pluvialis squatarola*) : 17 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj).

**Pluvier doré** (*Pluvialis apricaria*) : 2 à l'étang des Landes le 10/11 (23 – Lussat – Barj). 26 en migration le 23/11 (87 – Flavignac – PreP) ainsi qu'une vingtaine en vol le 27/11 au dessus de l'étang des Planchettes (87 – Azat-le-Ris – EyrO).

**Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*) : 216 à l'étang des Landes (23 – Lussat – Sauj).

**Bécasseau maubèche\*** (*Calidris canutus*) : 2 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj).

**Bécasseau sanderling\*** (*Calidris alba*) : 1 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj) et le 15/11 (Sauj).

**Bécasseau variable** (*Calidris alpina*) : 50 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj).

**Chevalier gambette** (*Tringa totanus*) : 1 à l'étang de Murat le 21/09 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj). 7 à l'étang des Landes le 02/11 (23 – Lussat – PalG).

**Chevalier arlequin** (*Tringa erythropus*) : 2 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj) et 2 le 15/11 (Sauj).

**Chevalier culblanc** (*Tringa ochropus*) : 2 à l'étang de la Thoueille le 26/10 (23 – Grand-Bourg – Sotj). 4 sur la sablière de Gouzon le 10/11 (23 – Gouzon – Barj).

**Chevalier aboyeur** (*Tringa nebularia*) : 1 à l'étang de Murat le 01/09 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj) et 1 autre (ou le même) le 19/09 sur le même étang (HubP). 1 à l'étang de la Thoueille le 26/10 (23 – Grand-Bourg – Sotj).

**Chevalier guignette** (*Actitis hypoleucos*) : 1 à l'étang de Murat le 21/09 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj).

**Barge rousse\*** (*Limosa lapponica*) : un individu observé du 17/09 au 21/09 (87 – St-Bonnet-de-Bellac – NicV).

**Courlis cendré** (*numenius arquata*) : 1 le 02/11 (87 – Flavignac – PreP) et 3 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj).

**Bécasse des bois** (*Scolopax rusticola*) : au 16 décembre Jean-Michel Teulière en avait bagué 12 sur le secteur des Cars (87).

**Bécassine des marais** (*Gallinago gallinago*) : 21 à l'étang de Murat le 07/10 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj). 30 à l'étang des Landes le 10/11 (Barj).

**Combattant varié** (*Philomachus pugnax*) : 6 le 02/11 à l'étang des Landes (23 – Lussat – PalG).

**Labbe à longue queue** (*Stercorarius longicaudus*) : Un juvénile de forme sombre est observé le 29/08 à l'étang de Vielle-Ville (23 – Mourieux – ChaM). Cet oiseau est ramassé le lendemain dans un très faible état pour être amené au centre de soins de la Loutre d'où malheureusement il ne repartira pas. 1 autre individu juvénile de forme sombre est observé le 03/09 sur le lac du Causse (19 – Chasteaux – LabD).

**Mouette rieuse** (*Larus ridibundus*) : 6 à l'étang de Murat le 07/10 (87 – St-Léger-Magnazeix – Sotj). 17 à Limoges le 18/10 (LabB). 3 à l'étang

des Landes le 11/11 et 20 le 09/12 (Sauj) et 4 juvéniles au Grand Etang (87 – Azat-le-Ris – Sotj).

**Goéland sp.** (*Larus sp.*) : 1 brun ou 1 marin le 11/11 (87 – Flavignac – PreP).

**Goéland cendré** (*Larus canus*) : 1 individu de 1<sup>er</sup> hiver sur le lac de Vassivière le 09/12 (87/23 – DesF).

**Goéland leucopnée** (*Larus cachinnans*) : 5 le 08/12 sur le lac de Vassivière (87/23 – MerC) toujours présents le lendemain (DesF).

**Guifette noire** (*Chlidonias niger*) : 2 à l'étang des Landes le 19/09 (23 – Lussat – HubP).

**Pigeon colombin** (*Columba oenas*) : Quelques individus sont observés dans les vols de pigeons ramiers.

**Pigeon ramier** (*Columba palumbus*) : de nombreux passages migratoires durant le mois d'octobre. Parmi les plus importants : 98500 le 20/10 (87 – Moissannes – Barj), 84000 le 28/10 (87 – Lastours – LabB)

**Tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*) : dernière mention pour cette espèce le 22/09 (87 – Flavignac – PreP).

**Coucou gris** (*Cuculus canorus*) : 1 individu en vol le 02/09 (87 – Peyrilhac – BouP). 1 juvénile au Moulin du Dognon le 07/09 (87 – Meilhac – DumA).

**Hibou moyen Duc** (*Asio otus*) : 1 individu présent sur la lande de la Flotte et du Cluzeau le 23/11 (87 – Meuzac – CouR)

**Hibou des marais\*** (*Asio flammeus*) : le 15/10 1 individu s'est posé dans un pré où pâturaient des bovins non loin du village de Cessaguet (87 – Flavignac – PréP et Pral).

**Chevêche d'Athéna** (*Athene noctua*) : 1 individu s'est pris dans un filet tendu pour le baguage des auouettes le 26/10 (87 – Peyrilhac – BouP).

**Martinet noir** (*Apus apus*) : 15 en migration le 30/08 (87 – Limoges – DumA). 1 autre très tardif le 30/09 (87 – Lastours – LabD).

**Pic noir** (*Dryocopus martius*) : 1 individu observé le 26/09 à la Villatte (23 – St-Junien-la-Brégère – Pral), 1 le 28/10 (23 – Chambonchard – DupE) et 1 autre le 05/11 (87 – Château-Chervix – CouR).

**Alouette des Champs** (*Alauda arvensis*) : 1470 en migration le 20/10 (87-Linards-LabG) et 1160 le même jour à Moissannes (87 – BarJ). Le 29/10 il y en a eu 2680 d'observés en 74 vols (87 – Lastours – LabB).

**Alouette lulu** (*Lulula arborea*) : 102 le 17/10 en migration (87 – Flavignac – PreP). 38 le 19/10 (87 – Chaillac/Vienne – BusR).

**Hirondelle de rivage** (*Riparia riparia*) : 1 le 21/09 à l'étang de Murat (87 – St-Léger-Magnazeix – SotJ). 1 observation assez tardive le 06/10 (87 – Peyrilhac – BouP).

**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) : 1 individu albinos le 31/08 (19 - Soudaine-Lavinadière - HubP). Un rassemblement pré-migratoire de 450 oiseaux le 31/08 (19 – Uzerche - PréM). La dernière observation a été faite le 30/10 (87 – Magnac-Bourg – TulY).

**Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbica*) : 1 nourrissage de jeunes au nid le 13/09 (87 – St-Junien – BusR).

**Pipit des arbres** (*Anthus trivialis*) : 3 en migration le 31/08 (87 – Flavignac - PreP).

**Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*) : Un rassemblement important de près de 180 individus dans une prairie haute le 02/10 (87 – Sauviat – BarJ). 255 en migration le 20/10 (87 – Moissannes – BarJ).

**Pipit spioncelle** (*Anthus spinoletta*) : 1 à l'étang de Murat le 07/10 (87 – St-Léger-Magnazeix – SotJ).

**Bergeronnette printanière** (*Motacilla flava*) : 6 à la lande de Marcy le 30/08 (SauJ). 2 le 31/08 en migration (87-Flavignac-PreP). 30 le 06/09 (19 – Brignac-la-Plaine – LabD).

**Bergeronnette grise** (*Motacilla alba*) : un dortoir de plus de 100 individus du côté du CHU à Limoges (BouP).

**Cincle plongeur** (*Cinclus cinclus*) : 1 individu observé le 29/10 (23 – Aubusson – DupE).

**Rougequeue noir** (*Phoenicurus ochruros*) : 1 le 17/12 au Noyer (87 – St-Laurent/Gorre – HubP).

**Rougequeue à front blanc** (*Phoenicurus phoenicurus*) : 1 le 13/09 (87 – Chaillac/Vienne – BusR).

**Traquet motteux** (*Oenanthe oenanthe*) : 3 à la lande de Marcy le 30/08 (SauJ). 3 autres le 14/09 (87 -Moissannes - BarJ).

**Tarier des prés** (*Saxicola rubetra*) : 1 mâle le 30/08 à la lande de Marcy (19 – SauJ), 5 autres le 07/09 (87 –Moissannes – BarJ) et 10 le 22/09 au plateau de Voutezac (19 – FacP).

**Grive draine** (*Turdus viscivorus*) : 200 le 23/11 (23 – Fontanières – DupE).

**Grive mauvis** (*Turdus iliacus*) : 466 en migration le 20/10 (87 - Linards – LabG).

**Grive musicienne** (*Turdus philomelos*) : 330 le 18/10 (87 – Flavignac – PreP). 120 en migration le 20/10 (23 – Feniers – AlbD).

**Merle à plastron\*** (*Turdus torquatus*) : 1 mâle le 18/10 (23 – St-Sylvain-B. – NorT). 1 femelle en migration le 20/10 au Mont Gargan (87 – MorS).

**Fauvette pitchou** (*Sylvia undata*) : Des cris de cet oiseau sont entendus le 16/11 à la butte de Frochet (87 – Bussière-Boffy – DouA). Au moins 2 individus présents à la lande de la Flotte et du Cluzeau le 25/11 (87 – Meuzac - NedS) revus 3 jours plus tard (MorS) et le 6/12 (TulY).

**Cisticole des joncs** (*Cisticola juncidis*) : 2 le 16/11 (87 – Limoges – VirA).

**Gobemouche noir** (*Ficedula hypoleuca*) : 1 femelle le 28/08 (87 – Limoges – HubP), 3 le 30/08 (87 – Bussière-Galant – BarJ), 1 individu le 31/08 (87 – Isle – DumA) et 5 autres le 03/09 (87 – Chaillac/Vienne – BusR).

**Moineau domestique** (*Passer domesticus*) : 1 individu albinos observé le 05/10 (87 – Limoges – NorT).

**Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor*) : 2 à la lande de Marcy le 30/08 (SauJ). 1 le 02/11 (87 – Flavignac – PreP).

**Corbeau freux** (*Corvus frugilegus*) : 37 en migration le 20/10 (87 – Moissannes – BarJ).

**Fringilles divers** : de nombreux passages migratoires notamment lors de la belle journée du 20/10 pour le comptage simultané de la migration post-nuptiale.

**Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*) : 431 en migration le 20/10 (87 – Chaillac/Vienne – BusR).

**Pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*) : d'importants passages migratoires : 6000 le 12/10 (19 – Millevaches – AlbD), 3400 le 15/10 (87 – Flavignac – PreP), 25000 le 20/10 (23 – Feniers – AlbD), 4440 le 20/10 (87 – Moissannes – BarJ), 1344 le 20/10 (87 – La Roche l'Abeille – DumA), 1928 le 26/10 (87 – Chaillac/Vienne – BusR).

**Pinson du Nord** (*Fringilla montifringilla*) : Premières mentions le 06/10 (87 – Lastours – LabB) et (87 – Moissannes – BarJ).

**Linotte mélodieuse** (*Carduelis cannabina*) : 212 en migration le 20/10 (87 – Linards – LabG) et 323 le même jour (87 – Moissannes – BarJ).

**Verdier d'Europe** (*Carduelis chloris*) : 28 en migration le 29/10 (87 – Lastours – LabB).

**Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*) : 3 à la mangeoire le 24/11 (87 – Magnac-Bourg – TulY).

**Grosbec casse-noyaux** (*Coccothraustes coccothraustes*) : 2 à la mangeoire le 24/11 (87 – Magnac-bourg – TulY).

**Bec-croisé des sapins** (*Loxia curvirostra*) : Cette espèce a fait l'objet de nombreuses observations au cours de cette période (apparemment plus que les années précédentes), comme dans d'autres régions de France. Entre autres 25 à l'étang du Diable (19 – St-Merd-les-Oussines) le 11/09 (FacP) et 30 en migration à Lastour (87) le 21/10 (LabB).

**Bruant proyer** (*Miliaria calandra*) : 9 individus observés le 03/09 (87 – Chaillac/Vienne – BusR).

**Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*) : 74 en migration le 20/10 (87 – Linards – LabG).

**Gestion du répondeur ornitho et des actualités sur internet** : Anthony Virondeau.

#### Observateurs :

**AlbD** : Albessard D., **AudA** : Audevard A., **AvonN** : Avon N., **BarF** : Barth F., **BarJ** : Barataud , **Blal** : Blavignac I, **BouP** : Boulesteix P, **BusR** : Bussière R., **CelJ** : Célérier J.M., **ChaM** : Mme Chauchef, **Couc** : Couartou C., **CouR** : Coutant R., **DesF** : Desage F., **DesP** : Desfontaine , **DouA** : Doucelin A.& C., **DumA** : Dumetret A., **DupE** : Dupoux E., **EyrO** : Eyraud O., **FacP** : Facquet P, **FauC** : Faurie C., **GauR** : Gauthier R., **GajJ** : Gayaud J.P., **HubP** : Hubert P., **LabB** : Labidoire B., **LabD** : Labidoire D., **LabG** : Labidoire G ., **LanJ** : Langenbach J.C., **MarL** : Marboutin L., **MerC** : Mercier C., **MorS** : Morelon S., **NedS** : Nédellec S., **NicV** : Nicolas V., **NorT** : Nore T., **PalG** : Pallier G., **Pral** : Pradier I, **PréP** : Précigout P., **Prém** : Prévost M., **PruG** : Prudent G. & B., **RogJ** : Roger J., **SauJ** : Sautour J.C., **SotJ** : Sottier J., **SudJ** : Sudreau J., **TeuJ** : Teulière J.M., **Thof** : Thomas F., **TulY** : Tuloup Y., **VirA** : Virondeau A.

Espèce\* : soumise à homologation régionale  
Espèce\*\* : soumise à homologation nationale

# ANIMAUX NUISIBLES SONT ...



INDICES DE  
PRÉSENCE  
D'UNE ESPÈCE NUISIBLE?



**J'** en demande pardon à mes pésans ancêtres :  
J'aime la taupe étrusque et les chouettes aussi  
Le loir et le blaireau, et la chauve-souris  
Qui vient tournevirer le soir à nos fenêtres.

La couleuvre enroulée comme les nuits les jours  
Les galops des SOURIS dans les greniers nocturnes  
Les crapauds exaltés par les saisons d'amour  
Les grenouilles gonflées d'angoisses taciturnes

Pédâches et tarets. Les nuisibles enfin  
Tout ce qui grouille et mord aux surfaces des terres  
La salamandre bleue, les rats, les aigrefins ...  
Il faut me pardonner ce coeur involontaire.

Il admet ceux qui tuent, tolère ce qui mange  
Car tous ceux-là, ces noirs mal-crésés que tu dis  
Ne seront réveillés par la trompe des anges  
Puisque les animaux n'ont point de paradis.

Maurice Fombeure  
in "Sous les tambours du ciel"



## CICONIA, volume 26, fascicule 2.

La réintroduction du castor (*Castor fiber* L.) dans la basse vallée de la Moder et la bande rhénane du nord de l'Alsace. Bilan et perspectives (J.-C. Jacob).

L'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) en Lorraine (T. Besançon).

Statut du Bruant fou (*Emberiza cia*) dans les Vosges Haut-rhinoises (J.-J. Pfeffer, G. Gilot).

L'ouragan Lothar et l'avifaune forestière nicheuse. I. Effet immédiat dans deux zones fortement perturbées. (Y. Muller.)

## LA HULOTTE, n°82

Les exploits d'Arsène Lepic (numéro entièrement consacré au Pic noir).

## L'HOMME ET L'OISEAU (Revue trimestrielle pour l'Etude et la Protection de l'Avifaune Européenne), 40<sup>ème</sup> année –

oct. – nov. – déc. 2002 – n° 4.

Alcyon de l'Antiquité, Martinpêcheur aujourd'hui (R. Arnhem).

Des hommes et des moineaux (J. De Laet).

La protection de oiseaux au quotidien. EABC news : Chypre, Malte et l'Union européenne.

Uhandalaisia runturipöllöjä lennätettiin Belgiasta (Harfangs menacés, transférés en avion depuis la Belgique jusqu'en Finlande).

## FAUNE SAUVAGE, n°256, novembre 2002,

numéro spécial important : Agriculture, faune sauvage et biodiversité.

### Divers articles dont :

- La biodiversité : des gènes aux processus (B. Frochot).
- Agriculture et biodiversité. Du concept scientifique à la pratique (P. Harvet).
- Biodiversité et projets agricoles. Quelques points de vue (B. Julie).

- L'évolution contrastée de différentes espèces de la faune sauvage en relation avec l'agriculture (M. Vallance).

- Le remembrement agro-sylvo-cynégétique de Joux-la-Ville (89). Un outil de développement local et de gestion concertée de la diversité biologique (F. Chambaud, B. Maupetit, P. Pillet, D. Senne, V. Ocana, D. Loiselet).

- Suivi avifaunistique et évaluation écologique des plantations des haies réalisées sur la commune de Joux-la-Ville (B. Maupetit, F. Chambaud).

- Les premiers effets pour la diversité biologique d'une évolution vers l'agriculture durable. Un exemple en Beauce d'Eure-et-Loir (D. Senne, P. Havet, S. Morand, E. Mangin, M. Doublet).

- La mesure de l'impact sur les oiseaux. Un exemple en Beauce d'Eure-et-Loir (D. Senne, P. Havet, F. Reitz, M. Floquet, E. Mangin, M. Doublet).

- Relations entre la qualité de la nappe phréatique, biodiversité et potentialité cynégétique (L. Bourgoïn, P. Havet).

- Agriculteurs et chasseurs dans la gestion d'intérêt communautaire. L'exemple du Maris Vernier (T. Lecomte).

- Impact de la jachère, environnement-faune sauvage sur la biodiversité. Le volet Arthropodes (R. Wartelle).

- Comment les carabes réagissent-ils à l'implantation des haies en plaine céréalière ? (J. Bertrand).

- Comment échantillonner les vers de terre au champ ? (P. Granval, V. Le Pennec).

### **GOUPIL (Le magazine de l'A.S.P.A.S.), n°72, septembre 2002.**

Les loups accusés à tort.

Pour une trêve de la chasse le dimanche.

### **GOUPIL (Le magazine de l'A.S.P.A.S.), n°73, janvier 2003.**

Accueillir les oiseaux des jardins.

Au secours du loup

Campagne pour l'arrêt de la chasse le dimanche.

La martre, la belette, le putois, le grand retour en arrière.

### **LE CHASSEUR FRANÇAIS, numéro spécial 1271 bis B, janvier 2003.**

Hirondelles, elles sont parties... 10 jours plus tôt.

La vie dans les fossés.

Qui mange qui ? Qui mange quoi ? Mystérieuses bécasses. Elles sont là, où les trouver ?

Les haies défensives. L'utile et l'agréable.

### **OCL (Organbidexka Col libre), n°42, février 2003.**

Transpyr 2002. Bilan de la migration post-nuptiale à Organbidexka.

La migration de la cigogne blanche à travers les Pyrénées (Jean-Paul et Brigitte).

Suivi des populations migratrices post-nuptiales transpyrénéennes de Milans royaux ? (Christian).

### **ZONES HUMIDES INFOS, n°38, 4<sup>ème</sup> trimestre 2002.**

La faune des zones humides, un bestiaire incomplet (G. Barnaud, J.-M. Hervio).

Le grand cormoran (D. Gerdeaux).

Un programme LIFE Nature pour le butor étoilé (E. Kerbiriou).

La loutre d'Europe, le retour ? (R. Rosoux, C. Bouchardy).

### **SENTIER ORNITHOLOGIQUE SUR LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES.**

Compte rendu d'observation réalisé par Annick CACOYE et Patrick VOISIN

Fascicule (sans date) faisant état d'une étude recensant les oiseaux observés le long d'un parcours pédestre de 4 km ayant permis de dénombrer 82 espèces au total. L'étude a pour objectif la création d'un sentier de découverte de l'avifaune des environs de Saint-Maurice-les-Brousses (87) avec publication d'une plaquette destinée au grand public.

